

**BAISSE DE LA VALEUR DU DINAR
LES EXPLICATIONS
DE LA BANQUE
D'ALGÉRIE**

Page 5



**LE PROJET DE LOI ADOPTÉ PAR L'APN
FEU VERT
POUR LE
E-COMMERCE**

Page 4



ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3321 | Mercredi 21 février 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE : MCA-AS OTOHO CE SOIR



**LE DOYEN
POUR RÉUSSIR
LA "REMONTADA"**

Page 17

IL PREPARE SA RIPOSTE CONTRE LES "REDRESSEURS"

SIDI SAÏD ACTIONNE SES RELAIS

La centrale syndicale est secouée par un vent de turbulences. Une commission de redressement, initiée par d'anciens syndicalistes qui veulent déloger le SG de l'UGTA, a en effet vu le jour...

Page 3



**LUTTE ANTITERRORISTE
L'ALGÉRIE REJOINT
LA BASE DE
DONNÉES DU FSB**

Page 3

**AÉROPORT D'ALGER
11.000 EUROS
DANS...
LE RECTUM !**

Page 24





2

mille carnets-hadj offerts par le chef de l'État à des citoyens âgés de plus de 70 ans.

17

tonnes de poisson d'eau douce exportés vers la Tunisie.

336

ha de forêts et broussailles détruits en 2017 par le feu à Constantine.

Appel à la réactivation des commissions médicales pour les maladies chroniques

Des diabétologues ont appelé vendredi à Alger, lors du 3^e colloque sur le diabète, à la réactivation des commissions médicales nationales pour les maladies chroniques. Lors de cette rencontre, ces spécialistes ont mis l'accent sur l'impératif de réactiver les commissions médicales nationales d'oncologie, de diabétologie et des maladies cardiovasculaires, précisant que ces commissions peuvent contribuer à la promotion de la prévention au sein de la société et à la lutte contre les facteurs à risque à même de réduire l'atteinte par ces maladies qui constituent un lourd fardeau pour le Trésor public. Le Pr Mensour Berouri, spécialiste en médecine interne, a mis en avant la nécessité de relancer le programme national de lutte contre les facteurs à risque, élaboré par le ministère de la Santé en 2015, ajoutant que "si les autorités publiques n'appliquent pas ce programme en temps voulu, l'État se retrouvera dans l'incapacité de faire face au risque de ces maladies tant au niveau social qu'économique". S'appuyant sur les données de



la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), le professeur Berouri a rappelé que le remboursement des médicaments a atteint en 2016 plus de 180 milliards.

Exposition à Tlemcen des œuvres de l'artiste-peintre Ahmed Mebarki



Une exposition d'œuvres picturales et de sculptures de l'artiste-peintre Ahmed Mebarki est visible jusqu'au 28 février à la galerie Abdelhalim-Hamch de la maison de

la culture Abdelkader-Alloula. Cette manifestation comporte pas moins de 59 tableaux réalisés grâce à la technique de grattage de peinture ainsi que 12 sculptures. Intitulée "Un chant de couleurs", cette exposition met en relief des œuvres picturales à l'instar de "Agrippe", "Auteur facile", ou bien encore "Actimie", de même que des peintures réalisées sur trois instruments musicaux à savoir des "bendirs". Plusieurs de ses œuvres, dont entre autres, "Composition 2011", "Gravitation sédentaire", "S'exploser 2016", "Accumulation 2002" ainsi que "Symphonie Dale 2001", sont également exposées au niveau de cette galerie au grand bonheur des connaisseurs et amateurs des arts sous toutes leurs formes.

Agé de 68 ans, Ahmed Mebarki en est à sa quarantième exposition au niveau de la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen, où il travaillait comme artiste-peintre à l'atelier d'enseignement de cet art.

Le CRA s'associe au groupe Condor pour accompagner l'action humanitaire

Un accord a été signé dimanche à Alger entre le Croissant-Rouge algérien (CRA) et le groupe Condor pour l'accompagnement du CRA et la participation à la réalisation des projets de solidarité lancés par ce dernier, à travers le territoire national, au profit des catégories vulnérables. L'accord a été signé par la présidente du CRA, Saïda Benhabiles, et le président du groupe Condor, Moussa Benhamadi.

L'accord signé pour une durée de 2 ans renouvelables s'inscrit dans le cadre de la politique du CRA visant "à atteindre l'autonomie financière" et à encourager et impliquer les entreprises économiques dans les actions sociales et humanitaires qui "ne devraient pas relever uniquement de la responsabilité de l'État", a affirmé Mme Benhabiles. A l'exception des vastes opérations de solidarité destinées aux pays frères et africains, financées par le Trésor public, l'ensemble des initiatives menées depuis 2014 par le CRA au profit des franges vulnérables à travers l'ensemble du territoire national "sont financées par des bien-faiteurs et diverses entreprises économiques", a-t-elle indiqué.



Le CRA a bénéficié d'un terrain de 600 m² pour la réalisation d'un dépôt pour le stockage des différentes aides alimentaires, a poursuivi la présidente du CRA, expliquant que le Forum des chefs d'entreprise assurera l'équipement de cet entrepôt en matériels nécessaires.

D
I
X
I
L
T

Ghania Eddalia

"L'État a consenti tous les efforts nécessaires pour la concrétisation du principe d'égalité des chances, prévue par la Constitution amendée de 2016 et sa détermination à protéger la société et la famille et l'obligation de protéger l'enfant de toutes les pratiques qui peuvent le priver de ses droits fondamentaux à l'enseignement, l'éducation, l'information et exprimer son opinion."

Une sauce à l'oseille aromatisée au... cannabis

Une dizaine de clients d'un restaurant de Mauvières dans l'Indre, ont été hospitalisés après avoir mangé ce qu'ils pensaient être du poisson nappé de sauce à l'oseille. Les clients de ce restaurant ont en réalité été "shootés" au cannabis.

"C'est tout de même incroyable", raconte une des victimes, interrogé par le quotidien régional. Ce dernier explique se souvenir "d'avoir été comme dans un état alcoolique. Je n'avais plus de jambe et souffrais de pertes de lucidité." Le parquet s'est saisi cette semaine de l'affaire.

L'enquête de gendarmerie devrait permettre de déterminer de quelle manière le cannabis a pu se retrouver dans la sauce du plat, ce soir-là. Le restaurateur a dit être tombé des nues. "Comme je ne touche pas à ces plantes interdites, je me suis fait piéger. Je voulais faire une sauce à base d'oseille, et j'ai simplement pris ces condiments déshydratés dans le pot qui leur était réservé", a-t-il expliqué.

Un conducteur finit dans un lac en suivant les instructions de l'application... Waze

Les passagers d'une jeep, qui circulaient dans la ville de Burlington, au nord-est des États-Unis, ont terminé leur course dans le lac Champlain, après avoir fait aveuglément confiance aux indications de l'application mobile de navigation Waze, rapporte la chaîne de télévision américaine Fox News, citant un média local. Interrogé par la police, le conducteur a expliqué qu'il suivait les indications du GPS dans la ville de Burlington, à une heure de la frontière canadienne, d'après le rapport dont l'AFP a eu copie. La météo pourrait expliquer en partie la mésaventure, la ville étant au moment de l'accident baignée sous forte pluie et un léger brouillard.

IL PRÉPARE SA RIPOSTE CONTRE LES REDRESSEURS

Sidi Saïd actionne ses relais

La centrale syndicale est secouée par un vent de turbulences. Une commission de redressement a vu le jour par d'anciens syndicalistes qui veulent déloger le SG de l'UGTA.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Mais Sidi Saïd ne se laissera pas faire puisqu'il compte riposter prochainement aux manœuvres qu'il qualifie de "déstabilisatrices". Ce n'est pas la première fois qu'une telle crise survient, la centrale syndicale est habituée aux guerres des tranchées depuis fort longtemps. Cette fois-ci, c'est une nouvelle commission de redressement qui a vu le jour avec d'anciens syndicalistes tels que le sénateur du tiers présidentiel Tayeb Hamarnia, Aïssa Menadi ancien responsable de la section syndicale du complexe sidérurgique d'El Hadjar et d'autres - redresseurs - regroupés dans la Fédération des mécanos. Ces derniers qui veulent déloger le patron actuel de l'UGTA lui reprochent selon un communiqué de leur mouvement "une gestion unilatérale de la cen-



trale syndicale". Selon ce comité "le secrétaire général est derrière le recul de la représentativité de l'UGTA au sein des travailleurs puisque beaucoup de syndicalistes ont préféré créer ou aller vers des syndicats autonomes". Selon eux "l'UGTA est devenue une coquille vide". L'autre thèse qui anime ces contestataires est celui de "l'alignement du SG de la centrale syndicale au rang du patronat" dont la proximité depuis des mois avec le FCE a été visible. Si la centrale syndicale a les coudées franches pour

avoir des liens étroits avec les milieux du patronat, c'est que cette situation n'a jamais été dénoncée par les syndicalistes eux-mêmes. Mais là n'est que les raisons apparentes de ce mouvement "dissident" qui vient de voir le jour. En 2014, une tentative de redressement par un comité fort réuni sous la férule d'une aile "réformatrice" a tenté le tout pour le tout pour évincer l'inamovible SG aux commandes de la centrale depuis 1997. Quatre ans après, es anciens "camarades" de Sidi Saïd souhaitent qu'il y ait un

congrès extraordinaire d'urgence dans les prochaines semaines pour élire un nouveau SG et son staff directionnel en procédant à la force des fédérations qui sont d'accord pour l'alternance. Cela dit, l'actuel SG ne se laissera pas faire puisqu'il est soutenu par plusieurs fédérations dont celles du port, de la santé et du pétrole, gaz et chimie constituent l'axe autour duquel le mouvement "redresseur" n'a aucune chance. De même que les soutiens de certaines organisations de masse et la solidarité gouvernementale ne sauront se défaire de Sidi Saïd. Il reste lui-même assez confiant même si la tournure des événements prête à de fâcheux incidents. En tous cas, l'actuel patron de la centrale syndicale a juré de riposter à ses "ennemis" en les traitant de tous les noms. La bataille semble s'enclencher où les indices d'une crise peuvent soit durer dans le temps ou bien n'être que de petites secousses passagères. L'avenir nous le dira.

F. A.

INTERSYNDICALE DE L'ÉDUCATION

La grève suivie à "plus de 70 %"

PAR INES AMROUDE

Le taux de suivi de la grève organisée par l'Intersyndicale de l'Éducation constituée de cinq organisations "dépasse les 70 %", a-t-on appris hier de Meziane Meriane, responsable du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest). "La grève s'est bien passée. Il n'y a pas eu d'entraves", a assuré notre interlocuteur.

Aucune décision de justice n'a été notifiée à l'Intersyndicale de l'Éducation, selon lui. "La procédure légale a été d'ailleurs suivie", a rappelé Meziane Meriane. Les revendications de l'Intersyndicale sont liées notamment à la finalisation du statut des fonctionnaires de l'Éducation, l'augmentation des prix des heures supplémentaires et l'actualisation des primes du Sud. Cette grève de l'Intersyndicale qui se poursuivra aujourd'hui mercredi inter-

vient au moment où le mouvement de contestation du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) bloque plusieurs établissements publics. Après la décision de justice déclarant sa grève illimitée illégale, 581 enseignants ont été radiés à Bliida.

Le gouvernement a du pain sur la planche

D'un secteur à un autre, la contestation gagne du terrain. Cette dynamique touche cette fois le secteur de l'Enseignement supérieur qui lance une nouvelle action de protestation. Le front social, déjà animé avec les grèves des enseignants et des médecins résidents, sera encore plus agité en cette fin du mois de février 2018. Avant-hier, lundi, les étudiants des écoles normales supérieures des enseignants ont décidé de poursuivre la grève enclenchée depuis trois mois,

suite à un désaccord entre les représentants de l'ENS et les responsables du ministère de tutelle, a précisé à l'APS, Abderrahmane Bouchan, représentant des étudiants de l'ENS de Kouba. Ce dernier a déploré l'absence des représentants du ministère de l'Éducation durant cette réunion qui devait marquer la "fin du débrayage" et la non satisfaction de leurs revendications concernant la nomination des étudiants diplômés dans leur lieu de résidence. Le ministère de l'Enseignement supérieur a appelé les étudiants "à faire preuve de sagesse et à rejoindre leurs universités pour éviter l'année blanche", soulignant que le ministère est disposé, en cas de reprise des cours, à rattraper les cours et organiser les examens.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

L'Algérie rejoint la base de données du FSB

L'Algérie a rejoint la base de données internationale sur le terrorisme créée par l'Agence fédérale de sécurité (FSB) russe, selon les propos de Sergei Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères, rapportés par l'agence TASS. La base de données qui rassemblait en octobre 34 services de renseignement de 26 pays, selon le directeur du FSB, permet aux pays qui y participent de rassembler et de partager des informations sur

les terroristes étrangers, notamment ceux activant au Moyen-Orient, comme en Irak ou en Syrie.

"C'est un pas de plus vers une coopération plus resserrée en vue de contrecarrer la menace terroriste", a commenté Lavrov l'adhésion de l'Algérie à cette base de données, lors d'une rencontre avec son homologue algérien, Abdelkader Messahel, ce lundi.

Lavrov a ajouté que "la coo-

pération contre le terrorisme englobe non seulement les ministères des Affaires étrangères des deux pays, mais également les forces de l'ordre et les institutions sécuritaires". Le 15 novembre dernier au Caire, le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel a affirmé que l'Afrique du Nord est "menacée" par le retour des combattants de l'État islamique dans leur pays natal après les défaites de Daech en

Irak et en Syrie. "La région est menacée (...) par le retour de combattants étrangers", a déclaré le ministre, ajoutant que "les informations indiquent que le retour se fera dans notre région". Selon le Soufan Groupe, 170 combattants de l'État islamique sont de nationalité algérienne, 1.623 sont de nationalité marocaine et près de 3.000 viennent de Tunisie.

R. N.

BOUMERDÈS

Une bombe de confection artisanale détruite

Une bombe de confection artisanale a été détruite hier à Boumerdès par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mardi dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 19 février 2018, à Boumerdès, 1 bombe de confection artisanale", précise la même source.

Par ailleurs, et "dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont intercepté 4 personnes, et saisi 160 comprimés psychotropes et 1.780 unités de différentes boissons à Biskra et El-Oued. Tandis que d'autres détachements de l'ANP ont saisi 1 véhicule tout-terrain, 2.000 litres de carburant et divers outils d'orpailage à Tindouf et Tamanrasset", est-il ajouté.

Dans le même contexte, un détachement de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté 4 narcotrafiquants, et saisi 2 véhicules et 9,5 kilogrammes de kif traité à Sétif.

D'autre part "des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté 40 immigrants clandestins de différentes nationalités à Adrar, Tيارت et Ouargla", conclut le ministère de la Défense nationale.

R. N.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

L'APN adopte le projet de loi

Le projet de loi sur le commerce électronique a été adopté hier à la majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière présidée par Saïd Bouhadja, président de cette institution parlementaire, en présence de la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Faraoun.



PAR RAHIMA RAHMOUNI

Ce texte de loi prévoit plusieurs dispositions permettant d'assurer la sécurité du e-commerce tout en définissant les obligations des e-fournisseurs et e-clients.

Tout d'abord, le texte stipule que l'inscription au registre du commerce et la mise en ligne d'un site web hébergé en Algérie sont deux conditions sine qua non pour l'exercice du commerce électronique.

Un fichier national des e-fournisseurs inscrits au registre de commerce est institué auprès du Centre national du registre de commerce (CNRC), note le texte qui définit les informations qui doivent accompagner l'offre commerciale électronique (identification fiscale, adresse, numéro de téléphone, numéro du registre du commerce, la garantie commerciale...).

Conformément au texte, la commande d'un produit ou d'un service passe par trois étapes obligatoires : la mise à disposition du e-consommateur des conditions contractuelles, la vérification des détails de la commande par ce dernier et la confirmation de la commande qui conduit à la formation du

contrat. Le projet de loi définit également les informations obligatoires que doit contenir le contrat électronique.

Quant aux obligations du e-consommateur, le texte stipule qu'il est tenu de payer le prix convenu dans le contrat électronique dès la formation de ce document.

Concernant les transactions commerciales transfrontalières, le projet de loi indique que la vente par voie électronique d'un bien ou d'un service par un fournisseur résident à un e-consommateur établi dans un pays étranger, est dispensée des formalités de contrôle du commerce extérieur et des changes lorsque sa valeur n'excède pas l'équivalent en dinars de la limite fixée par la législation en vigueur.

Cependant, le produit de cette vente doit, après son paiement, être porté sur le compte de l'e-fournisseur domicilié en Algérie auprès d'une banque agréée par la Banque d'Algérie, ou auprès d'Algérie Poste.

Lorsque l'achat électronique se fait à partir de l'Algérie par un e-consommateur auprès d'un e-fournisseur établi dans un autre pays et destiné exclusivement à un usage personnel, il est

aussi dispensé des formalités du commerce extérieur et des changes lorsque sa valeur n'excède pas l'équivalent en dinars de la limite fixée par la législation en vigueur.

La couverture de paiement électronique pour cet achat est assurée à partir du compte devise "personne physique" du e-consommateur domicilié en Algérie.

Par ailleurs, il est stipulé que les transactions qui sont interdites sont celles portant sur les jeux de hasard, paris et loteries, les boissons alcoolisées et tabacs, les produits pharmaceutiques, les produits portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle, industrielle ou commerciale, tout bien ou service prohibé par la législation en vigueur ainsi que tout bien ou service soumis à l'établissement d'un acte authentique.

De même, est interdite toute transaction par voie électronique des matériels, équipements et produits sensibles définis par la réglementation en vigueur ainsi que tout autre produit ou service pouvant porter atteinte aux intérêts de la Défense nationale, à l'ordre public et à la sécurité publique.

Païement des transactions électroniques

Pour ce qui est du paiement des transactions commerciales électroniques, il s'effectue à distance ou à la livraison du produit par les moyens de paiement autorisés par la législation en vigueur. Lorsque le paiement est électronique, il est effectué à travers des plateformes de paiement dédiées, mises en place et exploitées exclusivement par les banques agréées par la Banque d'Algérie ou bien Algérie Poste, et connectées à tout type de terminal de paiement électronique via le réseau de l'opérateur public de télécommunications. La connexion du site web du e-fournisseur à une plateforme de paiement électronique doit être sécurisée par un système de certification électronique. Dans le chapitre consacré au contrôle du e-fournisseur et à la constatation d'infractions, le texte indique qu'outre les officiers et agents de la police judiciaire prévus par le code des procédures pénales, sont habilités à constater les infractions aux dispositions de ce texte les personnels appartenant au corps spécifique du contrôle relevant des administrations chargées du commerce. En fonction de la nature des infractions, des amendes sont prévues allant entre 50.000 DA et 2 millions DA, auxquelles s'ajoutent la radiation du registre du commerce, la fermeture du site web, et ce, sans préjudice de l'application de pleines plus sévères prévues par la législation en vigueur.

Les personnes physiques et morales exerçant déjà le commerce électronique disposent d'un délai de six (6) mois, à partir de la date de la publication de ce texte au Journal officiel, pour se conformer aux nouvelles dispositions.

R. R.

GAZ NATUREL

Un moteur de la nouvelle stratégie de Sonatrach

PAR RANIA NAILI

La stratégie de développement de la compagnie Sonatrach à l'horizon 2030 qui sera basée sur le gaz naturel est "en phase de maturation", selon Abdelmoumène Ould Kaddour qui s'exprimait dans un entretien à l'APS "Je pourrais dire d'emblée que dans un pays comme le nôtre où nous avons des limitations de vente du pétrole dans un marché (mondial) instable, notre stratégie vise à développer davantage le secteur gazier et la filière pétrochimique", explique-t-il en marge de la Semaine internationale du pétrole (IP Week) qui se tient dans la capitale britannique.

Selon le même responsable,

l'objectif fixé par Sonatrach est d'augmenter ses exportations de gaz naturel, notamment vers l'Asie, afin de sécuriser sa part de marché face à la concurrence.

A ce propos, il avance que la mise en exploitation de nouveaux champs gaziers en 2018 va faire augmenter les capacités productives de la compagnie nationale.

L'année dernière, la compagnie a exporté 54 milliards de m³ de gaz naturel vers l'Europe, et table de dépasser le cap des 57 milliards de m³ en 2018. "L'Algérie est appelée à diversifier les destinations de ses exportations pour faire face à toute éventualité", fait valoir M. Ould Kaddour. Selon lui, "il n'y a pas mal de solutions pour

renforcer notre part du marché et échapper aux conditions draconiennes qui pourraient nous être imposées par le marché, et à long terme, le gaz reste la solution idoine pour l'Algérie".

Parmi les autres objectifs fixés par Sonatrach, M. Ould Kaddour cite l'amélioration de sa capacité d'attractivité. A ce propos, il considère que l'un des moyens de parvenir à attirer les investisseurs étrangers est la révision de la loi sur les hydrocarbures.

"La loi sur les hydrocarbures doit changer, on y travaille dessus, et bientôt on aura de bonnes nouvelles", a-t-il affirmé, assurant en revanche que la règle 49-51 % régissant les investissements étrangers en

Algérie sera maintenue. En effet, poursuit-il, "il est tout à fait possible d'attirer des partenaires étrangers et de relancer l'investissement sans pour autant changer ce principe qui exige une participation algérienne majoritaire dans tout partenariat économique et commercial".

Par contre, observe le P-dg de Sonatrach, ce qui doit impérativement être revu pour attirer plus de partenaires étrangers est l'aspect fiscal qui doit être rééquilibré, en précisant que "des spécialistes s'attèlent sur cette question : "De nouvelles propositions sont en cours d'élaboration".

R. N.

ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

Deux morts à Alger

Deux personnes sont mortes asphyxiées au monoxyde de carbone dans la commune de Bordj El-Kiffan à Alger, a indiqué le lieutenant Kamel Sadek, chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

L'accident s'est produit avant-hier à 18h40 au niveau de la rue Mouloud-Touati à Bordj el-Kiffan.

Les victimes sont un homme de 34 ans et une femme de 28 ans décédés après inhalation de monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain, a-t-on indiqué de même source.

Les services de la Protection civile ont mobilisé un camion d'incendie et deux ambulances pour transporter les deux corps vers la morgue d'El-Alia.

Une enquête a été ouverte par les services de sûreté pour définir les circonstances du décès

R. N.

BAISSE DE LA VALEUR DU DINAR

Les explications de la Banque d'Algérie

La monnaie nationale ne cesse de régresser face aux monnaies européennes. Rien qu'en décembre 2017, le dinar a perdu 15,36 % de sa valeur.

PAR RIAD EL HADI

Si ce constat est établi par tous, les raisons de cette "dépréciation" varient d'un spécialiste à un autre. Pour le vice-gouverneur de la Banque d'Algérie, Djamel Benbelkacem, la perte de la valeur du dinar est un "ajustement nécessaire".

S'exprimant hier dans l'émission *l'Invité de la rédaction* de la radio Chaîne 3, M. Benbelkacem affirme que le dinar n'est pas la seule monnaie à connaître un recul par rapport à l'euro qui ne cesse de s'apprécier. A en croire le représentant de la Banque d'Algérie, l'autorité financière n'a opéré que des "ajustements nécessaires". "En termes simples, explique l'invité de la Chaîne 3, si les monnaies de nos pays partenaires se sont dépréciées par rapport à l'euro et que nous n'avons pas déprécié le dinar on aurait donné une prime à l'importation en provenance de ces pays-là".

Le taux de change ne peut pas diminuer à lui seul les importations

La valeur d'une monnaie doit refléter toujours les performances économiques d'un



pays, alors que l'économie nationale, regrette-t-il, "n'est pas performante et n'est pas assez compétitive".

Rappelant que le taux de change a été dans un premier temps, en 2015, "le premier amortisseur permettant d'atténuer l'impact de la crise", le représentant de la Banque d'Algérie, affirme en revanche que, "le taux de change ne peut pas diminuer à lui seul les importations. Résoudre le problème des importations, argumente-t-il, c'est résoudre les problèmes structurels et les grands déséquilibres de notre économie. Il y a d'autres variables qu'il faut mettre en œuvre pour rétablir ces équilibres".

A ce propos, l'invité de la Chaîne 3 estime que pour parvenir à rétablir les équilibres,

il ne faut pas se contenter de réduire les dépenses, mais envisager l'augmentation de l'offre et des recettes. "Il faut, préconise-t-il, améliorer le recouvrement fiscal, rationaliser les subventions et les exonérations...".

Le financement non conventionnel n'aura "pas d'impact direct" sur la valeur de la monnaie

Interrogé sur l'impact de la mise en œuvre de la politique du "financement non conventionnel", M. Benbelkacem rassure que cet outil n'aura pas d'impact direct sur la valeur de la monnaie nationale. "Le financement non conventionnel a été mis en place dans une situation exceptionnelle

dans le but d'accompagner les réformes structurelles de notre économie qui permettront, sur les cinq prochaines années à rétablir les équilibres de la balance des paiements et du budget de l'état", affirme-t-il en précisant que "si ces objectifs sont atteints la valeur du dinar ne sera pas impactée".

Changement de billets de banque : un "rafraîchissement" ordinaire

Le vice-gouverneur de la Banque d'Algérie estime à près de 14 milliards DA, la masse minoritaire en circulation dans le circuit informel. Pour bancariser ces capitaux, Il incite les banques à adopter des "stratégies agressives" auprès de leurs clients afin d'augmenter leurs ressources.

Interrogé sur une éventuelle opération de changement de billets pour obliger les détenteurs de ces capitaux à les déposer au niveau des banques, l'invité de la Chaîne 3, déclare que cette option, "n'est pas à l'ordre du jour", avant de préciser que les changements des billets annoncés par son institution ne sont que des "rafraîchissements" prévus depuis une année dans le but de parer à la contrefaçon. «Les nouvelles coupures, précise-t-il, vont cohabiter pendant 5 à 10 ans avec les anciens billets".

R. E.

APPROVISIONNEMENT DE SON USINE ALGÉRIENNE PAR LES IRANIENS

Peugeot dément tout accord

PAR RACIM NIDAL

Le groupe PSA (Peugeot-Citroën) a démenti tout accord avec les Iraniens pour approvisionner son usine algérienne en pièces automobiles, comme l'ont annoncé.

"Ces informations sont inexactes. Nous n'avons aucun engagement d'aucune sorte pour utiliser des pièces d'origine iranienne. Nous n'avons aucun engagement avec notre partenaire iranien, aucun engagement avec les fournisseurs iraniens et aucun engagement

avec les autorités algériennes. Ces informations prises telles quelles sont de pures allégations", a déclaré Jean-Christophe Quémard dans un entretien à *El Watan*, publié ce lundi.

Début février, le média iranien *Press TV* rapportait que PSA va acheter pour son usine d'assemblage en Algérie 30 % des pièces automobiles nécessaires à partir de l'Iran. "Selon le contrat signé, 30 % des parts nécessaires pour la production doivent être fournies par l'Iran", avait affirmé

Mohammad Reza Najafi-Manesh, membre du conseil d'administration de l'Association iranienne des constructeurs automobiles.

M. Quémard, directeur de la zone Afrique-Moyen-Orient et membre du directoire du groupe PSA, a indiqué que "les pièces qui vont servir au démarrage dans l'usine d'Oran proviendront majoritairement des pays européens. Il est possible qu'il y ait des pièces qui vont venir d'autres pays, mais de toute façon, c'est dans le cadre d'un objectif qualité qui

reste inchangé. Il est possible aussi qu'il y ait des pièces qui proviennent de Chine marginalement à notre production européenne, mais nos pièces pour l'usine d'Oran viendront majoritairement d'Europe et bien sûr avec l'objectif d'avoir une production algérienne." M. Quémard n'a pas voulu divulguer les modèles qui seront assemblés en Algérie et a promis que la première voiture sortira de l'usine oranaise avant fin 2018.

R. N.

EXPORTATION DE GAZ ALGÉRIEN PAR GAZODUCS VERS L'EUROPE

Les volumes ont diminué de 2,7 %

Les volumes de gaz naturel exportés à partir des pipelines nord-africains vers l'Europe ont diminué de 2,7 % la semaine dernière par rapport à la semaine précédente, a rapporté hier l'agence Interfax Energy.

Le volume de gaz naturel transporté par le pipeline Medgaz de Hassi R'Mel vers Almeria, en Espagne, a chuté de 0,3 % la semaine dernière par rapport à la précédente, et est en glissement annuel de

14,4 %. Medgaz a transporté en moyenne 20,6 millions de mètres cubes journaliers vers l'Espagne.

Le pipeline Maghreb-Europe transportant le gaz naturel de Hassi R'Mel vers Cordoue en Espagne en passant par le Maroc a vu son volume également diminuer de 0,3 % la semaine dernière par rapport à la précédente. Son glissement annuel se situe cependant à 21,7 %, représentant une moyenne journalière située à

35 millions de mètres cubes exportés.

Le pipeline Trans-Méditerranéen transportant le gaz naturel de Hassi R'Mel vers l'Italie en passant par la Tunisie a connu une baisse de volume de l'ordre de 2,6 % la semaine dernière par rapport à la précédente. Le glissement annuel s'est pour sa part établi à 4,9%, avec un volume moyen estimé à 68,8 millions de mètres cubes chaque jour.

Enfin, le pipeline

GreenStream transportant le gaz naturel du gisement libyen de Wafa, frontière à l'Algérie, vers l'Italie a vu son volume d'exportation diminuer de 13,6 % la semaine dernière par rapport à la précédente. GreenStream rencontre également un glissement annuel établi à 16,9 %. Le pipeline exporte en moyenne 10,7 millions de mètres cubes journaliers.

R. N.

MONTAGE AUTOMOBILE

Les opérateurs invités à déposer leurs dossiers

Les opérateurs économiques, sélectionnés pour le montage automobile, ont été notifiés ce mardi par le ministère de l'Industrie pour déposer leurs dossiers auprès de l'Andi, a-t-on appris de source proche du dossier.

Un courrier, signé par la directrice générale du développement industriel et technologique, leur a en effet été remis, les invitant à déposer leur dossier auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) en vue de son traitement.

"J'ai l'honneur de vous informer que le ministère de l'Industrie et des Mines après étude du dossier transmis par vos soins à notre niveau, marque son accord pour le dépôt dudit dossier relatif à l'activité de montage et de production de véhicules auprès de l'Andi en vue de son traitement et sa transmission au niveau du CNI pour examen", peut-on lire dans le courrier adressé aux opérateurs.

"En outre, dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions contenues dans le nouveau cahier des charges (décret exécutif numéro 17-344 du 28 novembre 2017), je vous demande de bien vouloir nous transmettre les éléments modifiés et concernés y afférant ainsi que la fiche technique du véhicule projeté, les capacités de production, la structure du coût de production, les prix sortis d'usine en dinars", indique en outre le même courrier.

R. N.

JOURNÉE NATIONALE DE LA VILLE

Les cités algériennes face aux enjeux et défis du développement durable

A l'occasion de la Journée nationale de la ville, le ministère de l'Habitat a organisé hier à Alger une rencontre sur "La ville algérienne face aux enjeux et défis du développement durable".

PAR RAYAN NASSIM

La rencontre qui s'est tenue au Centre international des conférences - CIC Abdelatif-Rahal, a réuni les représentants de plusieurs départements ministériels et des experts en politique de la ville. Cette rencontre a été l'occasion pour proposer et de repenser l'espace urbain national et de réfléchir sur les moyens pour répondre aux besoins d'une population qui vit majoritairement, dans une proportion de 70 %, dans les villes.



Logement public subventionné

Le logement est l'un des besoins essentiels. Premier promoteur immobilier, l'Etat finance et construit le logement, toutes formules confondues. Le prix du logement public est très abordable, car il bénéficie de la subvention de l'Etat, qui supporte la différence du coût. Aujourd'hui, le logement public n'est pas cédé à son prix réel. Les prix sont même très loin de la réalité du marché immobilier. "Quand on compare avec la promotion privée, un logement F3 sur la wilaya d'Alger se négocie à 1,7 milliard de centimes. Et si on prend le plus cher des loge-

ments publics, le LPP, il se vend à 900 millions de centimes. Donc, on a quand même 700 à 800 millions de centimes de différence. Ça nous donne une idée sur le coût supporté par l'Etat", admet Lotfi Ramdani, responsable du Site web El Keria (location), spécialisé dans le logement.

"Tous les logements publics bénéficient d'une forte participation financière de l'Etat, après ça dépend de la formule. Cela varie de 100 % pour les logements sociaux, jusqu'à 60 à 70 % pour l'AADL, et après ça diminue pour le LPP", précise encore M. Ramdani.

Pour l'année 2018, sur les 1.760 milliards de dinars de subventions et transferts sociaux prévus, plus de 350

milliards de dinars sont destinés au logement.

Qualité de l'air

La ville, c'est également un cadre de vie qui passe par la qualité de l'air qu'on respire. Un air propre dépend de la politique des transports urbains, explique Hamid Belkessam, journaliste de la radio Chaîne 3, spécialiste de l'environnement, qui donne l'exemple de la ville d'Oran, qui accueillera les Jeux méditerranéens en 2021. "Il reste 3 années et demi pour offrir un air pur et de qualité pour les sportifs et les nombreux visiteurs attendus", déclare Hamid Belkessam, qui recommande l'utilisation de carburants propres dans les transports urbains. "Trois ans et demi, c'est un temps suffisant pour faire d'Oran la première ville méditerranéenne où les taxis ne roulent qu'au GPL, les bus qu'au GNC, et les terrasses du Front de mer seront baignées par les plantes et non pas par le diesel", estime-t-il.

R. N.

IMPORTATIONS FRAUDULEUSES

Des transitaires radiés à Annaba

Des commissionnaires en douane (transitaires) ont été impliqués récemment dans des importations frauduleuses effectuées par des opérateurs économiques inscrits au Fichier national des fraudeurs, a annoncé lundi la direction générale des Douanes, via l'agence officielle.

Il s'agit de quinze opérations d'importations illégales engagées par cinq opérateurs économiques nationaux pour un montant global de 3,4 millions de dollars, selon la même source. En raison de précédentes affaires frauduleuses, ces 5 opérateurs économiques, activant à Alger et à Annaba notamment, étaient déjà

fichés comme fraudeurs et, donc, interdits de l'activité d'importation, explique la même source. Une fois fichés, ces opérateurs avaient, en conséquence, vu leur numéro d'identification fiscal (NIF) bloqué par le Système d'information et de gestion automatisée de dédouanement (Sigad) et ne pouvaient, donc, plus procéder à des opérations d'importation.

Afin de contourner cette interdiction, une collusion s'est formée entre ces importateurs et quatre transitaires à travers une manœuvre par laquelle ces derniers ont enregistré les 5 opérateurs économiques comme étant des orga-

nismes spécifiques (associations, corps diplomatique...) auxquels le règlement de la procédure douanière, en cas d'importation, les dispense d'avoir un numéro d'identification fiscal et les assujettit à une autre procédure spécifique appelée "code 9", selon la DGD.

Mais un contrôle croisé des banques avec le système Sigad a permis de lancer l'alerte et de débusquer ces actes délictueux, expliquent les mêmes responsables en précisant que les conteneurs des marchandises concernées ont été bloqués au port tandis que les opérations de transfert de devises n'avaient pas encore

été effectuées. Parmi ces opérateurs économiques, l'un, activant à Annaba, a en outre fait une fausse déclaration de marchandises en ayant déclaré l'importation de 20 conteneurs de panneaux photovoltaïques, alors qu'en réalité, 18 conteneurs étaient chargés de téléviseurs à écran plasma et deux seulement contenaient réellement des panneaux photovoltaïques. Selon les responsables de la DGD, les quatre transitaires ont été suspendus à vie de leur activité et leur agrément retiré alors qu'une action en justice a été engagée contre les cinq importateurs.

R. N.

DÉDIÉE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Lancement de la base de données "Amane"

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a lancé, à Alger, une base de données dédiée aux femmes victimes de violences dans le but d'assurer "une meilleure prise en charge et cerner les besoins" de cette catégorie.

Ce projet "mis en place en partenariat avec l'organisation des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes Onu Femmes avec un financement belge s'inscrit dans le cadre de la modernisation et la numérisation du secteur de la Solidarité nationale et vise à améliorer la collecte des données concernant cette catégorie pour une meilleure prise en charge", a indiqué la première responsable du secteur Ghania Eddalia qui a présidé les travaux d'un atelier sur la base de données dédiées aux femmes en situation de détresse dont les femmes victimes de violences, baptisée "Amane".

Cette base de données s'appuie sur des classifications et des définitions unifiées des cas de violences à travers un modèle de questionnaire, a expliqué le ministre, soulignant que ce système assurait "une confidentialité totale et respecte la vie privée" des cas enregistrés.

Après avoir affirmé que ce dispositif vient renforcer les acquis en matière de lutte contre la violence faite aux femmes, concrétisés a-t-elle dit à travers les axes de la stratégie nationale de lutte contre la violence, lancée en 2007 et confiée à une commission nationale composée de plusieurs départements ministériels, des instances nationales et la société civile, Mme. Eddalia a assuré que cette stratégie tend à garantir la sécurité, la protection et une prise en charge "adéquate" des problèmes liés à la violence et à assurer une protection légale et juridique aux victimes de violence.

Cette stratégie - poursuit le ministre - a également pour objectif de "créer une solidarité locale et nationale avec les victimes de violences, sensibiliser l'opinion publique, mobiliser l'ensemble des institutions de la société et les médias contre la violence faite aux femmes et assurer aux femmes victimes de violences une qualification et une réintégration dans la vie socio-économique".

La ministre a rappelé, dans ce contexte, les différentes mesures initiées par l'Algérie pour la protection et la prise en charge des femmes victimes de violences, dont la création de centres d'hébergement et d'accompagnement, la réintégration des femmes, la prise en charge psychologique et l'orientation de ces femmes par les cellules d'écoutes des directions de wilaya de l'Action sociale et de la solidarité (DASS), outre la mise en service d'un numéro vert.

R. N.

"CHALLENGE NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS DE LA RÉGION EST"

Ooredoo accompagne la compétition

Ooredoo, partenaire officiel de la Protection civile, accompagne pour la sixième année consécutive, le "Challenge national des sports adaptés au métier de l'agent de la Protection civile" - Epreuve qualificative de la région Est - organisé du 18 au 19 février 2018, à Guelma.

Le coup d'envoi de cette septième édition du challenge a vu la présence des autorités locales de la wilaya, à leur tête la wali de Guelma, Mme Raïs, des responsables cen-

traux et locaux de la Protection civile de la région Est, ainsi que des cadres de Ooredoo. Cette compétition a réuni plus de 800 agents issus des sélections inter-unités de l'est du pays.

Lors de cette compétition les sapeurs-pompiers ont été confrontés à des épreuves sportives et athlétiques liées aux activités opérationnelles des agents de la Protection civile : parcours sportif de l'agent de la Protection civile, course avec sac à dos,

course avec brancard, concours de la meilleure équipe de secouristes ambulanciers, sauvetage en mer, conduite en tout terrain, lourd et léger, etc. Il y a lieu de rappeler que cette édition du Challenge national des sapeurs-pompiers de la région Est, sera suivie par deux autres éditions régionales, à l'Ouest et au Centre et qui donneront lieu à la grande finale. Les Challenges de la Protection civile ont pour principal objectif d'encourager les sapeurs-pompiers algé-

riens à améliorer leur maîtrise, leurs compétences et leur expérience dans le sauvetage et le secourisme.

Les agents de la Protection civile algériens ont reçu, en plusieurs occasions, la reconnaissance de leurs pairs à l'échelle mondiale. A travers cette opération, Ooredoo réaffirme sa dimension citoyenne et son attachement indéfectible aux actions d'intérêt général au sein de la société algérienne.

R. N.

EXPÉRIENCE DE LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LES INSECTES NUISIBLES

D'excellents résultats en termes de rendement et de qualité

La lutte biologique contre les insectes nuisibles aux cultures agricoles a donné d'excellents résultats, affirment les responsables de la station régionale d'Oran de la protection des végétaux (SRPV).



Il s'agit d'assurer un meilleur rendement tout en augmentant le taux de productivité dans l'agriculture par le biais des technologies de lutte efficace contre les insectes et autres parasites en termes de rendement et de qualité. Ce procédé, qui permet d'éliminer les insectes ravageurs sans le recours aux pesticides, s'est généralisé au fil des dernières années aux différentes spéculations localisées dans les wilayas d'Oran et d'Aïn-Témouchent, couvertes par la SRPV. "Le développement de cette technique a atteint un niveau à même de répondre aux besoins exprimés dans l'ensemble de la région Ouest du pays", a déclaré Nawel Bekri, directrice de la SRPV, structure relevant de l'Institut national de protection des végétaux (INPV). La lutte biologique a connu un bond considérable depuis 2012, année de la création par la SRPV d'Oran du centre d'élevage d'auxiliaires, implanté à proximité de son siège au niveau de la commune de

Misserghine. "C'est dans ce centre que sont élevés les insectes utiles identifiés comme efficaces pour la lutte contre les espèces nuisibles", a expliqué la directrice de la SRPV, signalant que "les lâchers des auxiliaires dans les champs agricoles s'effectuent en fonction du cycle biologique des parasites".

Ces deux produits occupent à ce titre une place prépondérante dans la mission dévolue à la SRPV qui a pour finalité de contribuer à la lutte phytosanitaire et, par voie de conséquence, à garantir la sécurité alimentaire du pays.

La SRPV s'appuie, dans le cadre de ses activités, sur son équipe composée d'une dizaine de spécialistes qui effectuent des missions régulières de prospection sur le

terrain à l'effet de surveiller l'évolution des insectes et de procéder, en cas de besoin, aux lâchers des insectes utiles.

Elle s'est dotée d'un réseau d'observation regroupant 26 agriculteurs qui communiquent aux opérateurs voisins toutes les recommandations sur la conduite à tenir pour prévenir la déclaration de fléau. Des campagnes d'information et de sensibilisation au profit des exploitants agricoles sont également organisées tout au long de l'année pour mettre en relief l'importance de l'appui technique de la SRPV et encourager les opérateurs à y adhérer d'autant plus que les prestations d'accompagnement sont dispensées gratuitement.

L'adhésion croissante des agriculteurs a néanmoins permis de venir à bout de nom-

bre de fléaux tels ceux causés par la mineuse de la tomate, le mildiou (pomme de terre), la punaise des céréales, le criquet marocain, le moineau espagnol (olive-raies) et les rongeurs avicoles.

La "création du centre d'élevage des auxiliaires a ainsi impulsé une nouvelle dynamique aux campagnes de lutte contre les insectes ravageurs des cultures", a encore observé Mme Bekri.

Elle a cependant insisté sur "le caractère permanent de la mission de sa structure qui se décline par un travail de veille stratégique afin de faire face à toute situation potentiellement préjudiciable".

Elle a révélé, à cet égard, que "la SRPV s'attelle à développer de nouvelles techniques de lutte biologique et ce, à la faveur de la coopération scientifique avec différents établissements universitaires".

Le partenariat entre la SRPV et le secteur académique a déjà permis d'identifier des souches de champignons responsables de certaines pathologies.

Grâce à ses efforts et ses engagements à assurer la sécurité alimentaire du pays, la SRPV contribue, en somme, à la concrétisation de la grande aspiration nationale orientée vers le développement durable.

R. E.

AQUACULTURE DANS LE SUD-EST DU PAYS

Attribution de 15.000 alevins de poissons d'eau douce

15.000 alevins de poissons d'eau douce ont été distribués aux agriculteurs du sud-est du pays dans le cadre de la vulgarisation agricole et leur implication dans l'approche de la pisciculture intégrée à l'agriculture, ont indiqué des responsables de la station expérimentale de l'aquaculture saharienne de la commune de Hassi-Benabdallah à Ouargla.

Ces "alevins de différentes espèces, à l'instar du tilapia rouge et du Nil, ont été remis à 150 agriculteurs de sept wilayas", a affirmé la cheffe de service de l'environnement et du suivi de la qualité à la station précitée, lors d'un atelier régional sur "Les moyens de vulgarisation et d'orientation" ouvert à Ouargla.

Hedda Guerradi, spécialisée en pêche et aquaculture, a expliqué que l'accroissement des projets agro-aquacoles et la réus-

site de la commercialisation du produit aquacole reste tributaire de l'ancrage de la culture de consommation de poissons d'eau douce au sein de la société. Qualifiant la wilaya d'Ouargla de "pôle aquacole", elle a estimé que les résultats atteints depuis 2012 ouvrent des perspectives "prometteuses" pour le développement de la filière aquacole dans la région, avant d'appeler à redoubler d'efforts pour améliorer le niveau à travers la formation continue, l'échange d'expériences entre agriculteurs et responsables du secteur, l'examen des contraintes et la mise à profit des expériences de certains pays développés en la matière. Un cadre en recherches dans la station aquacole, Hamza Nekayes, a relevé, pour sa part, que la production annuelle de cette structure, ouverte en 2005 et relevant du cen-

tre national de recherches et de développement de la pêche et de l'aquaculture, oscille entre 6.000 et près de 60.000 alevins de tilapia rouge et du Nil, ainsi que du poisson-chat. Retenu au titre du programme Diveco-2, cet atelier régional, qui regroupe deux jours durant des cadres des directions de la pêche et des ressources halieutiques, de l'agriculture, des chambres inter-wilayas de l'aquaculture de 7 wilayas coiffées par la station, s'assigne comme objectifs le renforcement des connaissances et expériences des cadres sur les techniques de vulgarisation et d'orientation des agriculteurs, promoteurs et jeunes désireux de s'impliquer dans l'aquaculture, selon les organisateurs. Le programme d'appui à la diversification de l'économie nationale dans le secteur de la pêche, Diveco-2, inscrit au titre de la coo-

pération entre l'Algérie et l'Union européenne, vise un examen de situation du secteur et l'évaluation des capacités de renforcement des activités aquacoles dans la région.

Il s'articule autour de grands axes liés au renforcement de l'encadrement de l'aquaculture, le soutien, la promotion et la valorisation des filières aquacoles, la pêche continentale au niveau des plans d'eau, l'aquaculture dans les bassins d'irrigation agricole en régions sahariennes, et l'encouragement et l'association de la société civile dans cette opération, ont-ils fait savoir.

R. E.

INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE ET MÉCANIQUE

Les entreprises japonaises invitées à investir en Algérie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a invité les entreprises japonaises réputées pour leur niveau d'expertise et de technicité à investir en Algérie, notamment dans le domaine de l'électronique et la sous-traitance mécanique, a indiqué un communiqué du ministère. Cet appel a été lancé lors son entretien avec l'ambassadeur du Japon, Massaya Fujiwara qui était accompagné d'une délégation d'hommes d'affaires japonais. Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué notamment la coopération économique et industrielle entre l'Algérie et le Japon et les moyens

de la renforcer.

A cet effet, ils ont cerné certains secteurs dans lesquels les deux pays peuvent bâtir des partenariats mutuellement bénéfiques notamment dans les secteurs de l'électronique, la sous-traitance, l'industrie électrique, les télécommunications et les technologies de l'information. "Les entreprises algériennes ont des programmes importants pour la fabrication des équipements. Nous souhaitons créer des partenariats avec des entreprises japonaises pour concrétiser ces projets en Algérie", a indiqué M. Yousfi. Le ministre a cité essentiellement le secteur

de l'électronique qui "ouvre des opportunités intéressantes pour les entreprises des deux pays", précise le communiqué. Youcef Yousfi a également évoqué la sous-traitance mécanique comme un domaine de partenariat "fructueux" entre le Japon et l'Algérie "qui veut se lancer dans ce créneau pour bâtir une industrie automobile solide", ajoute la même source.

Dans ce cadre, il a appelé les entreprises japonaises à investir en Algérie dans la fabrication des pièces de rechange et des composants mécaniques, un segment qui offre aux investisseurs locaux et

étrangers des avantages importants notamment sur le plan fiscal, précise le communiqué. A cette occasion, le ministre a invité les entreprises japonaises activant dans ce domaine à participer au forum de la sous-traitance des véhicules, prévu début mars prochain à Alger. De son côté, l'ambassadeur japonais a affiché l'intérêt des opérateurs économiques de son pays pour le marché algérien et pour l'établissement de réels partenariats industriels avec leurs homologues algériens.

R. E.

LAGHOUAT, RÉALISATION DE GARES FERROVIAIRES

Plaidoyer pour le respect du cachet architectural local



Il est nécessaire de respecter les spécificités architecturales des régions, notamment sahariennes et des Hauts-Plateaux, dans la réalisation des gares ferroviaires...

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est là le message du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, lors de sa visite en début de semaine dans la wilaya de Laghouat. Il a, en effet, mis l'accent sur le respect du cachet architectural des régions du pays dans la réalisation des gares ferroviaires. Le ministre a affirmé, selon l'APS, que cela permettrait également de réduire les coûts de leur maintenance tout en leur conférant une dimension touristique. Il a souligné, en outre, l'importance

du lancement des chantiers des structures précitées parallèlement aux travaux du chemin de fer, en vue de garantir la réception des structures d'accompagnement des projets dans les mêmes délais. M. Zaâlane a visité dans la zone de Hamda, commune de Laghouat, le terrain d'assiette de la future gare ferroviaire, retenue dans le cadre du projet de la voie ferrée Djelfa-Laghouat, avant d'écouter un exposé sur le projet et d'inspecter le chantier de l'ouvrage d'art enjambant Oued M'zi. Long de 110 km, le projet de ligne ferroviaire Djelfa-Laghouat, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 61 %, sera livré à la fin de l'année en cours, selon les délais contractuels.

Poursuivant sa tournée dans la wilaya de Laghouat, le ministre a donné, à l'entrée nord de la commune de Sidi-Makhlouf (30 km au nord de Laghouat), le coup d'envoi de la pose des rails, avant de se rendre dans la commune d'Aflou où il a inauguré la

gare routière (de classe B) baptisée du nom du Chahid Hakmi-Mohamed.

Sur site, le ministre a indiqué que l'étude technique liée au projet de dédoublement de la RN-23 reliant Laghouat et Aflou a été finalisée et que l'inscription de l'opération se fera par étapes et en fonction des disponibilités financières et ce, en coordination entre la wilaya et l'administration centrale.

Il a, ensuite, inspecté le projet de dédoublement de la RN-23 au niveau de la zone de Remiliya, où un exposé lui a été fait sur ce projet, avant de s'enquérir, dans la commune d'Aïn-Madhi, du projet de réalisation du pont d'Oued Maâdher.

Le ministre des Travaux publics et des Transports a clôturé sa visite de travail, dimanche dernier, par une visite dans les communes de Hassi-R'mel et de Laghouat où il a inspecté des structures et installations relevant de son département.

B. M.

GHARDAÏA, ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Attribution de 119 logements sociaux locatifs

Un quota de 119 logements publics locatifs (LPL) a été attribué à leurs bénéficiaires dans les communes de Hassi-Lefhal et Seb-seb, a appris lundi l'APS du directeur du logement (DL) de la wilaya de Ghardaïa, première étape de distribution de Logements publics locatifs, en attendant l'attribution dans "les prochains jours" d'un quota total de 2.447 logements achevés et réceptionnés, répartis sur les différentes communes de la wilaya, a précisé Abdelhalim Mellat. Au moins 650 logements seront distribués dans le nouveau pôle urbain d'Oued N'Chou, dans la commune de Ghardaïa, 530 dans la commune de Guerrara, 357 dans la commune de Métlili, 267 à Berriane, 197 à Zelfana, 177 à Bounoura, 89 à Mansoura et 61 logements dans la commune d'El-Atteuf, a détaillé le DL.

Il a précisé que 3.191 autres logements de même type (LPL) sont en cours de réalisation à travers les différentes communes de la wilaya, dotées de l'ensemble des commodités pour

une vie décente. Ces logements, dont le taux d'avancement des travaux est estimé à 60 %, seront distribués "dès le parachèvement des travaux, notamment le raccordement aux réseaux divers et l'aménagement extérieur, a-t-il soutenu, affirmant que des efforts sont déployés pour accélérer le rythme des chantiers de l'habitat dans la wilaya, conformément aux orientations du gouvernement, afin de satisfaire une demande croissante en la matière, estimée à plus de 18.500 demandes sur les logements publics locatifs.

Parallèlement, un programme de 4.300 logements (1.370 LPL, 100 logement de type AADL et 2.832 logements ruraux) est en cours de réalisation sur le site du nouveau pôle urbain de Hassi El-Gara (wilaya déléguée d'El-Ménéa) qui s'étend sur plus de 600 hectares, a fait savoir M. Mellat.

Les pouvoirs publics, confie-t-il, ont mobilisé près de 5 milliards DA pour la mise à niveau urbaine et laestruc-

turation des différents quartiers d'El-Ménéa et Hassi El-Gara, ainsi que la viabilisation du site du nouveau pôle urbain d'El-Ménéa.

Ce nouveau pôle urbain, situé en proximité de la RN-1 à la sortie sud de Hassi El-Gara et surplombant la palmeraie et la ville d'El-Ménéa, constitue un modèle sur le plan architectural et une zone dotée de toutes les commodités vitales pour la population.

Une fois parachevé, il comptera des établissements scolaires et de formations professionnelles, des structures sanitaires et sportives ainsi que des structures administratives et sécuritaires, a-t-il ajouté.

Le parc de logement de la wilaya de Ghardaïa se compose de plus de 103.500 unités, tous types confondus, dont 473 unités à usage professionnel, avec un taux d'occupation estimé à 5,39 personnes par habitation, selon les données de la direction de wilaya.

APS

ORAN Réussite de la lutte biologique contre les insectes nuisibles...

La lutte biologique contre les insectes nuisibles aux cultures agricoles a donné "d'excellents résultats" en termes de rendement et de qualité, affirment les responsables de la Station régionale d'Oran de la protection des végétaux (SRPV).

Ce procédé qui permet d'éliminer les insectes ravageurs sans le recours aux pesticides s'est généralisé au fil des dernières années aux différentes spéculations localisées dans les wilayas d'Oran et d'Aïn-Témouchent, couvertes par la SRPV indiquée. "Le développement de cette technique a atteint un niveau à même de répondre aux besoins exprimés dans l'ensemble de la région ouest du pays", a déclaré, à l'APS, Nawel Bekri, directrice de la SRPV, structure relevant de l'Institut national de protection des végétaux (INPV). La lutte biologique, a-t-elle fait savoir, a connu un bond considérable depuis 2012, année de la création par la SRPV d'Oran du Centre d'élevage d'auxiliaires, implanté à proximité de son siège au niveau de la commune de Misserghine.

"C'est dans ce centre que sont élevés les insectes utiles (auxiliaires) identifiés comme efficaces pour la lutte contre les espèces nuisibles", a expliqué la directrice de la SRPV, signalant que les lâchers des auxiliaires dans les champs agricoles s'effectuent en fonction du cycle biologique des parasites.

La SRPV s'appuie sur son équipe composée d'une dizaine de spécialistes qui effectuent des missions régulières de prospection sur le terrain à l'effet de surveiller l'évolution des insectes et de procéder, en cas de besoin, aux lâchers des auxiliaires.

Elle s'est dotée dans ce contexte d'un réseau d'observation regroupant 26 agriculteurs qui relaient auprès des opérateurs voisins toutes les recommandations sur la conduite à tenir pour prévenir la déclaration de fléau.

Des campagnes d'information et de sensibilisation au profit des exploitants agricoles sont également organisées tout au long de l'année pour mettre en relief l'importance de l'appui technique de la SRPV et encourager les opérateurs à y adhérer, "d'autant plus que les prestations d'accompagnement sont dispensées gratuitement", a souligné la responsable.

...20 hôtels classés se lancent dans le tri sélectif

Une première expérience de tri sélectif des déchets a été lancée à travers plus de 20 établissements hôteliers de la wilaya d'Oran, a-t-on appris, jeudi, du directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat, Belabbès Kaïm Benamar.

Une vingtaine d'hôtels, classés de 3 à 5 étoiles, a pris part à cette expérience, la première du genre qui entre dans le cadre du tourisme durable, a-t-il indiqué.

Cette initiative touchera ensuite tous les établissements hôteliers, les complexes touristiques et les restaurants classés, en vertu d'un accord signé entre la Direction du tourisme et l'artisanat et l'Entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique (Epic Cet), a précisé Kaïm Benamar. Ce programme, supervisé par des entreprises spécialisées dans ce créneau en collaboration avec le Cet et la Direction de l'environnement, permettra l'appui des opportunités d'investissement proposées par les dispositifs de soutien à l'emploi. La valorisation de la récupération et du recyclage des déchets, dont le papier, le carton et le verre, permettra aux entreprises spécialisées d'enregistrer des revenus supplémentaires et de contribuer à la propreté de l'environnement.

APS

EL-TARF, CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DU CHAHID

Témoignages d'une génération d'hommes ayant immortalisé la Révolution

Nombreux et émouvants sont les témoignages de moudjahidine sur cette période charnière, confiés, à l'APS, Aziz Aoufi, directeur de l'antenne locale du musée du Moudjahid qui a rappelé l'enregistrement, à ce jour, de près de 300 heures de témoignages de moudjahidine encore en vie.

PAR BOUZIANE MEHDI

La région d'El-Tarf, à l'instar des autres régions d'Algérie, regorge de faits historiques qui ressurgissent chaque année pour rappeler aux nouvelles générations les sacrifices consentis par leurs aînés pour le recouvrement de l'indépendance et la souveraineté du pays.

Défiant ainsi les lignes électriques Challe et Morice, les moudjahidine et leurs actes de bravoure ont poussé le colonisateur à mettre en place un arsenal de guerre impressionnant (radars, chars, avions) pour tenter de combattre une cause juste.

L'APS a repris les témoignages émouvants de moudjahidine sur cette période charnière, confiés, à l'APS, Aziz Aoufi, directeur de l'antenne locale du musée du Moudjahid qui a rappelé l'enregistrement, à ce jour, de près de 300 heures de témoignages de moudjahidine encore en vie, estimant que "cela constitue un hommage et une contribution à l'écriture de l'histoire par ceux-là mêmes qui ont été témoins de cette époque". L'enregistrement du témoignage de deux moudjahidine relatant les péripéties de la lutte contre le colonisateur replonge l'auditeur dans cette période certes douloureuse, mais éminemment grandiose de l'Algérie, au cours de laquelle de nombreux moudjahidine sont morts en héros.

C'est le cas du chahid Benseghir Hocine, tombé au champ d'honneur durant la grande bataille de Bouabad, à Cheffia, en se faisant exploser d'une grenade, tuant en même temps quatre soldats français qui voulaient le capturer. "C'était durant les mois de juin et juillet 1958, au cours desquels la région d'El-Tarf a vécu une de ses plus importantes batailles", raconte le moudjahid Youcef Fezari.

Agé à l'époque de 25 ans, le chahid Benseghir Hocine dit "Benhadi", de son nom de guerre, a donné "le meilleur exemple de courage", se rappelle Fezari, en se faisant exploser après avoir été atrocement atteint par l'aviation militaire.

Amputé des deux jambes, il demanda



à ses compagnons de lui donner une arme à feu et une grenade pour mener un "dernier combat" contre l'ennemi, en faisant preuve d'un grand courage, souligne-t-il. "Le chahid Benseghir a vécu avec une douzaine de blessures sur différentes parties de son corps", raconte le moudjahid Fezari, précisant que "celles-ci ont fait partie de sa vie et témoignent de son amour pour sa patrie l'Algérie".

Ayant rejoint le maquis très jeune, à l'âge de 21 ans, après avoir fait ses preuves (collecte et récupération d'armes à feu), "Hocine Benseghir n'a fait que son devoir", a tenu à rappeler Youcef Fezari, en rendant hommage à ses compagnons d'armes.

S'agissant d'autres opérations d'envergure menées dans la région, cet ancien adjoint de la 13e compagnie rappelle celle qui a eu lieu le 21 janvier 1961, au lieu-dit El Hamra, faisant office de centre de surveillance de l'ennemi, qui a enregistré de lourdes pertes dans ses rangs, après avoir été attaqué par des moudjahidine.

Aujourd'hui responsable de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) El Tarf, le moudjahid Fezari signale que les faits d'armes sont nombreux dans la région, soutenant qu'il est du devoir de chacun de se remémorer l'histoire des aînés et de transmettre le message des martyrs aux générations montantes.

La détermination intacte du moudjahid Abdellah Laâbidi

Ayant perdu deux doigts de la main gauche lors d'un accrochage avec l'ennemi en 1958, le moudjahid Abdellah Laâbidi, dit "Abdellah El Matrouha", âgé aujourd'hui de 84 ans, conserve encore dans les moindres détails les faits historiques auxquels il a pris part

dans cette région.

"Il est important voire capital de rendre hommage à ceux qui ont sacrifié ce qu'ils avaient de plus cher, à savoir leur vie, d'où l'importance du devoir de remémoration envers eux", a-t-il confié, de son côté.

Emu et déterminé à la fois, il a évoqué, non sans une vive émotion, ses compagnons d'armes dont des membres de sa famille (son frère cadet puis son père) tombés au champ d'honneur pour que vive l'Algérie indépendante. Parmi les batailles auxquelles il a participé, il a cité celle d'El-Ghora sur les hauteurs de Bougous, ayant opposé, en novembre 1958, 17 moudjahidine seulement à 250 soldats français.

Ce jour-là, le chahid Tahri Hassane est tombé au champ d'honneur, alors que quatre autres compagnons d'armes (Mohamed Merzoug, Mira Abdelmadjid, Nouri Hassane, Adoudou Mohamed) s'en sont sortis avec des blessures, se rappelle-t-il, considérant, en outre, que "le combat mené contre le colonisateur français était un devoir que tout Algérien se devait d'accomplir avec fierté et une inlassable détermination".

Ses amis, auxquels il n'a cessé de rendre un vibrant hommage en les nommant un par un, font partie, a-t-il dit, "de cette génération qui croyait dur comme fer à la fin de la longue nuit coloniale".

Le moudjahid Abdellah Matrouha a, par ailleurs, évoqué une autre bataille, celle de Zitouna, ayant eu lieu en 1957 et qui a permis aux moudjahidine de donner un autre bel exemple de bravoure, assurant que "si les blessures sont indélébiles, la cause en valait la peine".

B. M.

SKIKDA

La martyre Rahouaja Boudjemaâ, exemple de la femme algérienne courageuse et libre

Rahouaja Boudjemaâ demeure un exemple de la femme algérienne courageuse et libre, qui a préféré se sacrifier plutôt que trahir ceux qui combattent pour l'émancipation et l'indépendance de sa patrie.

Née le 13 janvier 1939 à Medjaz Dechiche (sud de Skikda), Rahouaja, qui en dépit de son ignorance n'ayant pu accéder à l'instruction sous l'occupation à l'instar d'un grand nombre d'Algériens, a pris conscience des conditions imposées sous le joug colonial au peuple, lit-on dans la biographie consacrée à la chahida aux archives de la Direction des moudjahidine. Mariée à Boudjemaâ Bendhiab, elle assurait la fourniture de provisions et aides aux moudjahidine dont faisait partie son mari ainsi que la transmission de certains messages et informations. Aux archives de la Direction des moudjahidine, la "petite histoire" de la grande Rahouaja Boudjemaâ relate que la martyre-courage a été interpellée au lendemain d'une bataille à Doaur Setiha entre les combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) et l'armée de l'occupation, et internée au second bureau d'El Harrouch où elle y avait subi les pires sévices par ses tortionnaires pour la contraindre, en vain, à dénoncer la cache de son mari et ses compagnons.

Elle fut ensuite transférée à Ramdane-Djamel et y fut torturée d'une manière inhumaine et horrible.

Convaincue de son inflexibilité, l'administration coloniale se résigne à la libérer le 26 octobre 1961 en la condamnant à l'assignation à résidence à Mechta Bouhalbès, dans la commune de Medjaz Dechiche. Le lendemain, les soldats de l'occupation se rendent à son domicile en tenues arabes et lui imposent de les conduire aux caches de son mari et des moudjahidine.

Contrainte à marcher devant eux en compagnie d'un groupe d'enfants et un petit troupeau de mouton, la chahida décide de mettre fin à sa vie en se jetant dans un puits situé à proximité de son domicile refusant ainsi de trahir les moudjahidine.

Selon les documents de la Direction des moudjahidine, le corps de Rahouaja a été repêché par les soldats français qui voulaient ainsi confirmer sa mort.

La dépouille de la chahida fut photographiée et laissée à côté du puits.

Dans la ville de Skikda, le nom de la martyre Rahouaja Boudjemaâ a été donné, en 2011, à un collège d'enseignement moyen (CEM) de la cité Salah-Boulkeroua, mais l'histoire de vie de la chahida est aujourd'hui peu connue y compris par les élèves du CEM qui porte son nom.

Amira Seniguer (13 ans), élève de 3e année dans cet établissement, rencontrée au sortir du CEM, confiée à l'APS s'être interrogée une fois, en première année, sur Rahouaja Boudjemaâ et sa mère lui avait répondu que la chahida s'était jetée dans un puits pour protéger les moudjahidine.

"J'avoue que je me suis souvent demandée quelle était l'histoire de cette martyre, ses traits physiques d'autant que je n'ai jamais vu sa photo", lance la collégienne.

Le directeur de cet établissement scolaire, Hassan Tache, a expliqué à l'APS que son administration compte "afficher une courte biographie de la chahida à l'entrée de l'établissement".

La biographie permettra à tous les élèves de mieux connaître la martyre dont le CEM porte le nom et incitera à réaliser de petites recherches sur la vie de chahida et héros de la Guerre de libération", a-t-il soutenu.

APS

CORÉE DU SUD

Séoul dénonce le "protectionnisme déraisonnable" de Washington

Le président sud-coréen Moon Jae-in a dénoncé, lundi, le "protectionnisme déraisonnable" des Etats-Unis qui veulent imposer de nouvelles taxes douanières aux importations sud-coréennes.



Le président américain Donald Trump a menacé Pékin et Séoul la semaine dernière de sanctions commerciales sur l'acier et l'aluminium et promis de revoir un accord de libre-échange conclu en 2012 avec Séoul, qu'il a qualifié de "désastreux".

Les États-Unis, qui présentent un important déficit dans leurs échanges avec Pékin et Séoul, ont déjà imposé des sanctions douanières en janvier sur les panneaux solaires chinois et les machines à laver

sud-coréennes. Séoul a fait savoir qu'il soumettrait ce dossier à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tandis que Pékin a exprimé sa "forte réprobation". Ces frictions commerciales ternissent les relations bilatérales au moment où Séoul et Washington cherchent à présenter un front uni face à la menace nucléaire venue de Corée du Nord. Lors d'une réunion avec

ses collaborateurs, M. Moon s'est dit préoccupé par "l'intensification du protectionnisme" et ses conséquences pour l'économie de son pays, la onzième économie mondiale très dépendante des exportations. "J'ai peur que l'élargissement des restrictions américaines sur nos exportations, y compris l'acier, l'électronique, les panneaux solaires et les machines à laver ne

nuise à nos exportations malgré leur compétitivité internationale", a-t-il dit. "J'aimerais que [les responsables] réagissent aux mesures protectionnistes déraisonnables d'une manière assurée et sévère [...] en vérifiant qu'elles ne violent pas l'accord de libre-échange actuel entre la Corée du Sud et les États-Unis."

L'administration Trump a lancé en juillet des pourparlers pour renégocier l'accord de 2012. Deux rounds de discussions n'ont pas donné grand-chose pour le moment.

Malgré la politique de "l'Amérique d'abord" prônée par la Maison-Blanche, le solde chroniquement déficitaire de ses échanges de biens et de services avec le reste du monde a atteint 566 milliards de dollars en 2017, en hausse de 12,1 % sur un an.

CATALOGNE

Une dirigeante indépendantiste laissée en liberté sous caution

La dirigeante indépendantiste Marta Rovira, inculpée dans l'enquête de la justice espagnole sur la tentative de sécession en Catalogne, a été laissée en liberté lundi mais placée sous contrôle judiciaire assorti d'une caution de 60.000 euros, a-t-on appris de source proche du dossier. Interrogée par le juge Pablo Llarena, qui a

décidé cette mesure, "elle devra consigner cette somme dans un délai raisonnable", a déclaré à l'AFP une source ayant assisté à l'audition à huis-clos.

Mme Rovira, numéro 2 du parti indépendantiste catalan ERC (Gauche républicaine de Catalogne), évite ainsi le sort du dirigeant du parti Oriol Junqueras, ex-vice

président catalan, en détention provisoire depuis plus de trois mois dans une prison proche de Madrid.

Comme lui, Marta Rovira est inculpée pour "rébellion, sédition et malversation de fonds", tout comme le président catalan destitué Carles Puigdemont, installé à Bruxelles, où il échappe pour l'instant aux

poursuites de la justice espagnole.

Marta Rovira était entendue par le juge sur sa participation à des réunions visant à mettre en œuvre une "feuille de route" en vue de l'indépendance de la Catalogne.

Elle a assuré avoir assisté aux réunions car elle y avait été convoquée par Carles Puigdemont, selon cette même source.

IRAK

La justice ordonne l'expulsion d'une terroriste française

La justice irakienne a ordonné, lundi, l'expulsion d'une jihadiste française qu'elle vient de condamner à sept mois de prison pour « entrée illégale en Irak » et dont la peine est couverte par sa détention préventive. Mélina Bougedir, 27 ans, avait été arrêtée l'été 2017 à Mossoul, l'ancien bastion du groupe Etat islamique dans le nord du pays, avec ses quatre enfants, dont trois ont été rapatriés en France. La jeune femme a affirmé en arabe au président de la Cour pénale centrale de Bagdad qu'elle était entrée en Irak en octobre 2015 à partir de

la Syrie. Selon ses dires, son mari, un Français dénommé Maximilien qui était cuisinier, a été tué lors de la bataille de Mossoul. La deuxième ville d'Irak a été reprise aux jihadistes en juillet après neuf mois de combats.

Fin janvier, les avocats de deux Françaises détenues en Irak pour avoir rejoint les rangs de l'EI et en attente de procès, dont une prénommée Melina et originaire de Seine-et-Marne (région parisienne), avaient alerté le président français Emmanuel Macron sur le fait qu'elles ris-

quaient la peine de mort.

Quelques jours auparavant, la justice irakienne avait condamné à mort une ressortissante allemande qui avait rejoint l'EI, une première pour une femme européenne. En décembre, un Suédois d'origine irakienne avait été exécuté pour « terrorisme ». Quelques dizaines de Français soupçonnés d'avoir été membres de l'EI se trouvent actuellement dans des camps ou des prisons en Irak et en Syrie avec plusieurs dizaines de mineurs, d'après une source proche du dossier.

PHILIPPINES

Plus de 1.700 personnes rapatriées du Koweït après le meurtre d'une domestique

Plus de 1.700 personnes, en majorité des employés de maison philippines, ont quitté ces derniers jours le Koweït et sont rentrées au pays. Ce programme de rapatriement gratuit a été mis en place par le gouvernement de Rodrigo Duterte après le meurtre d'une domestique. Un meurtre qui a entraîné une crise diplomatique entre le Koweït et Manille, qui a décidé une interdiction totale pour les Philippines de signer de nouveaux contrats de domestiques dans le petit État du Golfe.

Le meurtre de Joanna Demafelis, dont le corps a été retrouvé début février dans un congélateur au Koweït, a créé un électro-

choc aux Philippines. Son décès a jeté une lumière crue sur le sort de nombreuses domestiques qui se retrouvent à la merci de leur employeur, parfois victimes de mauvais traitements, séquestrées, exploitées ou affamées.

L'affaire a fait grand bruit dans l'archipel, où le président Duterte a interdit à ses compatriotes de travailler dans l'Emirat. Et, de fait, les domestiques philippines ne sont pas protégées par le droit du travail koweïtien.

Le ministère des Affaires étrangères philippines estime qu'entre 3 et 5% des Philippines travaillant au Koweït sont vic-

times d'abus, ce qui signifie que plusieurs milliers de personnes seraient concernées. Au total, plus de 250.000 Philippines travaillent dans l'Emirat, en majorité des domestiques. Depuis que Manille a mis en place le programme de rapatriement, plus de 1.700 personnes, en majorité des employés de maison, ont choisi de rentrer. Un grand nombre d'entre elles ont raconté les sévices infligés par leurs employeurs. Mais poussées par la pauvreté et la nécessité de subvenir aux besoins de leur famille, la plupart ont déclaré vouloir retenter leur chance à l'étranger.

SYRIE

Ankara met en garde contre toute aide de l'armée aux milices kurdes

Le chef de la diplomatie turque a mis en garde, lundi, contre toute intervention de forces progouvernementales syriennes aux côtés des milices kurdes à Afrine, affirmant qu'elle n'empêcherait pas Ankara d'y poursuivre son offensive. Le ministre, Mevlüt Cavusoglu, réagissait au cours d'une conférence de presse lors d'une visite à Amman à l'arrivée imminente, annoncée par un média d'Etat syrien, de forces progouvernementales dans la région d'Afrine pour contrer l'offensive turque contre la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG).

"Si le régime entre pour protéger les YPG, personne ne pourra arrêter la Turquie ou les soldats turcs. Cela est valable pour Afrine, pour Minbej et pour l'est de l'Euphrate", a déclaré M. Cavusoglu en se référant à d'autres zones en Syrie où les YPG sont présentes.

L'agence officielle syrienne Sana avait annoncé plus tôt que "les forces populaires vont arriver à Afrine dans les prochaines heures pour soutenir ses habitants contre l'attaque du régime turc".

Sana n'a pas donné de détails sur la composition de ces "forces populaires" et n'a pas mentionné de déploiement de l'armée régulière syrienne.

Agences

Venezuela : un nouveau calendrier exigé par le Groupe de Lima

Le Groupe de Lima, qui réunit plusieurs gouvernements néolibéraux sur orbite états-unienne, vient d'exprimer son refus absolu de la décision du Venezuela d'organiser les élections présidentielles le 22 avril 2018.

Cette date, selon les médiateurs internationaux du dialogue en République Dominicaine, avait pourtant été fixée en accord avec les secteurs de la droite vénézuélienne. Dans un communiqué diffusé après la réunion du Groupe de Lima, il est invoqué le manque de transparence et de fiabilité en exigeant l'établissement d'un "nouveau calendrier électoral". Ironie de l'histoire, cet appel à des "élections générales" a été lancé depuis les bancs de la droite majoritaire à l'Assemblée nationale en exigeant un délai de quelques mois à peine pour leur réalisation.

Cette exigence sans fondement légal ne servait alors qu'à justifier une escalade de violence dans le pays jusqu'à ce que la convocation de l'Assemblée nationale constituante désactive les tentatives de faire de la situation chaotique du pays un élément déclencheur d'une action militaire depuis l'étranger.

Pendant la première moitié de l'année 2017, parallèlement aux violences d'extrême droite et au milieu des incitations à l'affrontement, des destructions et saccages d'institutions publiques, des assassinats et du chaos généralisé, les dirigeants de l'opposition ont réitéré leur appel à des élections anticipées, alléguant que si le gouvernement ne les convoquait pas, c'était parce qu'il savait que sa défaite était assurée.

Un rapport financé par les promoteurs de l'intervention contre le Venezuela depuis les USA

L'intromission du secrétaire général de la OEA, Luis Almagro, visant à activer la Charte démocratique qui s'appliquera à "évaluer la situation vénézuélienne" en s'appuyant sur le Rapport Almagro (nourri de données d'ONGs satellites de la droite comme Foro Penal, et financé par les promoteurs de l'intervention contre le Venezuela depuis les USA), avait, elle aussi, pour objectif, entre autres, de faire pression pour que se tiennent des "élections générales dans un délai de trente jours".

Le but étant d'obtenir un consensus de 18 votes pour la discussion de la Charte démocratique et 24 pour son application, de sorte que le Venezuela, qui ne permettrait pas que son autodétermination soit violée et ne se plierait pas aux exigences de l'OEA, soit catalogué comme un pays hors-la-loi,



donnant toute liberté à la prise de mesures coercitives et punitives à son encontre.

Dans ce contexte, le Département d'Etat réclama également l'organisation d'élections présidentielles anticipées, juste au moment où la nation vénézuélienne se préparait à celles de l'Assemblée nationale constituante. C'est le Président Trump lui-même qui émit alors un communiqué dans lequel il assurait que les sanctions seraient renforcées si ces élections constituantes avaient lieu (une menace aussitôt répétée par l'Union européenne) et exigeait de les supprimer en faveur d'"élections libres et justes" – appel diffusé par le compte twitter du secrétaire d'Etat pour les Affaires de l'Hémisphère occidental du département d'Etat, Francisco Palmieri.

Les auteurs de violences qualifiés de... prisonniers politiques

D'autre part, l'appel à la libération des "prisonniers politiques" (en réalité auteurs/organisateurs des violences d'extrême droite) contenu dans le communiqué contredit la décision de l'opposition de ne pas signer un accord d'entente en République Dominicaine, dont c'était pourtant l'un des points négociés entre la droite et le gouvernement. Lorsque le consensus a été obtenu entre les deux parties, la droite le rejeta au dernier moment, comme l'a publiquement regretté l'ex-président du gouvernement espagnol et accompagnateur du dialogue, José Luis Rodríguez Zapatero. Par la suite, le représentant du Gouvernement national à la table de dialogue, Jorge Rodriguez, a confirmé que ce revirement in extremis était dû à un appel téléphonique reçu de Colombie lors de la tournée du Secrétaire d'Etat des USA, Rex Tillerson.

Les références du communiqué du Groupe de Lima au troisième rapport sur le Venezuela de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme, ainsi qu'à la décision de la Cour Pénale Internationale de procéder à un premier examen de "présomés

crimes d'Etat et contre l'Humanité", constituent la base des accusations de violation des droits de l'Homme, de paralysie des institutions et de perte des libertés politiques de la population. La première de ces accusations ignore totalement les sources officielles pour alimenter son dossier, exposant une version unilatérale, tandis que la seconde, bien qu'on ne précise pas quels seront les rapports qui seront pris en compte pour l'examen préliminaire, s'est essentiellement basée sur les documents de l'OEA... inféodée à Washington.

Enfin, le communiqué s'oppose à la participation du président Nicolas Maduro au Sommet des Amériques qui se tiendra à Lima les 13 et 14 avril, ainsi qu'à la convocation aux élections présidentielles, et engage vivement le gouvernement vénézuélien à ouvrir un "couloir humanitaire". Pour ce qui concerne l'élection présidentielle, la position du Groupe de Lima met en évidence les inconséquences et contradictions du front vénézuélien de l'extérieur et des dirigeants de la droite qui exigeaient à l'unisson des élections présidentielles anticipées qu'aujourd'hui ils refusent.

En termes politiques, le durcissement de ce positionnement revêt la forme d'un acte d'autorité pour provoquer l'isolement électoral de l'opposition et permettre l'articulation de sanctions renforcées contre le pays à partir du Groupe de Lima, conformément aux injonctions des Etats-Unis.

Les États-Unis complotent pour une intervention militaire sous le couvert de l'humanitaire

Par ailleurs, pour ce qui est du "couloir humanitaire", utiliser les effets qu'ont eu les sanctions financières contre le pays, endommageant les couches sensibles du tissu social et économique, comme élément de la narrative très bien exploitée de "crise humanitaire" ne représente aucun intérêt réel pour enrayer les conséquences des actions menées pour asphyxier l'économie du Venezuela et ne consiste qu'à se rapprocher des intentions des États-Unis

d'intervenir à l'intérieur du territoire vénézuélien sous un prétexte humanitaire, ce qui sous d'autres latitudes (Haïti, République Centrafricaine, etc.) représente aussi une activité lucrative pour des agences comme l'USAID.

Le Groupe de Lima a délibérément étendu ses dénonciations jusqu'au niveau des frontières terrestres, en mentionnant "l'exode de milliers de Vénézuéliens" et en affirmant coordonner les efforts pour affronter cette situation. Ce qui est sûr, c'est qu'il s'agit là d'une bonne excuse pour mobiliser des troupes militaires dans les zones limitrophes du Venezuela, décision prise par le Président de la Colombie, Juan-Manuel Santos, en déployant plus de 3.000 soldats à la frontière comme mesure destinée à contenir le flux d'immigrants. Suivi en cela par le Brésil dans le cadre de la tournée de Michel Temer dans l'Etat de Roraima, au cours de laquelle ce dernier a ordonné de doubler les effectifs militaires pour faire face à "l'exode massif d'immigrants". Un signal de soutien a été donné au Mexique et au Chili les incitant à répondre rapidement aux appels à se retirer du processus de dialogue, qui vise à instaurer la paix au Venezuela. Ces appels ont été lancés, notamment, par la plate-forme de l'opposition "Soy Venezuela" à l'instigation du secrétaire d'Etat Rex Tillerson et du sénateur Marco Rubio, dont les déclarations laissent entendre que les options militaires sont privilégiées au préjudice de toute autre solution qui pourrait contribuer à la stabilité politique au Venezuela que ce soit à moyen ou à long termes, comme, par exemple, la tenue d'élections présidentielles dans un climat de respect vis-à-vis des institutions vénézuéliennes.

Le communiqué du Groupe de Lima met donc, plus que jamais, en évidence les incohérences juridiques et politiques de ses propres demandes, ainsi que celles d'acteurs de l'opposition et d'autres agents du front international.

La thyroïde comprend 3 types de cellules : folliculaires (qui sécrètent les hormones thyroïdiennes), parafolliculaires situées autour de ces dernières et sécrétant la calcitonine (impliquée dans le métabolisme du calcium), ainsi que des cellules non spécialisées (tissus de soutien ou vaisseaux sanguins).

Le cancer de la thyroïde est favorisé par l'exposition de la thyroïde à des radiations, soit en raison de traitements de radiothérapie au niveau de la tête, du cou ou de la partie supérieure du thorax, en particulier pendant l'enfance, soit en raison de retombées radioactives dans des zones où ont été réalisés des essais nucléaires ou encore après un accident nucléaire comme celui de Tchernobyl. Le cancer peut apparaître plusieurs années après l'exposition.

Augmentation des cancers de la thyroïde

On retrouve parfois des antécédents familiaux de cancer de la thyroïde ou d'un syndrome génétique (comme la polypose familiale adénomateuse). On a identifié une mutation génique favorisant le cancer médullaire de la thyroïde. Un cancer thyroïdien peut se développer sur un goitre ou un nodule thyroïdien (environ 5 % des nodules sont cancéreux).

Plusieurs types de cancer

La thyroïde comprend trois types de cellules : folliculaires (qui sécrètent les hormones thyroïdiennes), parafolliculaires situées autour de ces dernières et sécrétant la calcitonine (impliquée dans le métabolisme du calcium), ainsi que des cellules non spécialisées (tissus de soutien ou vaisseaux sanguins).

Les cancers se développent à partir des cellules folliculaires dans plus de 90 % des cas; selon l'aspect des cellules cancéreuses, on parle soit de cancers papillaires (dans 8 cas sur 10), soit de cancers vésiculaires. Ces cancers évoluent lentement et sont sensibles aux traitements par l'iode radioactif. Plus rarement (10 % des cas), le cancer médul-

Cancer de la thyroïde : causes et traitements

laire se développe à partir des cellules parafolliculaires ou à partir de cellules non matures, ces tumeurs étant dites indifférenciées ou anaplasiques. Cancers médullaires et anaplasiques évoluent plus rapidement et sont plus difficiles à traiter.

Quand consulter ?

Au début de la maladie, le cancer de la thyroïde ne provoque habituellement aucun signe ou symptôme. Il peut être découvert alors "par hasard" au cours de la palpation du cou ou d'une échographie cervicale réalisée pour une autre cause.

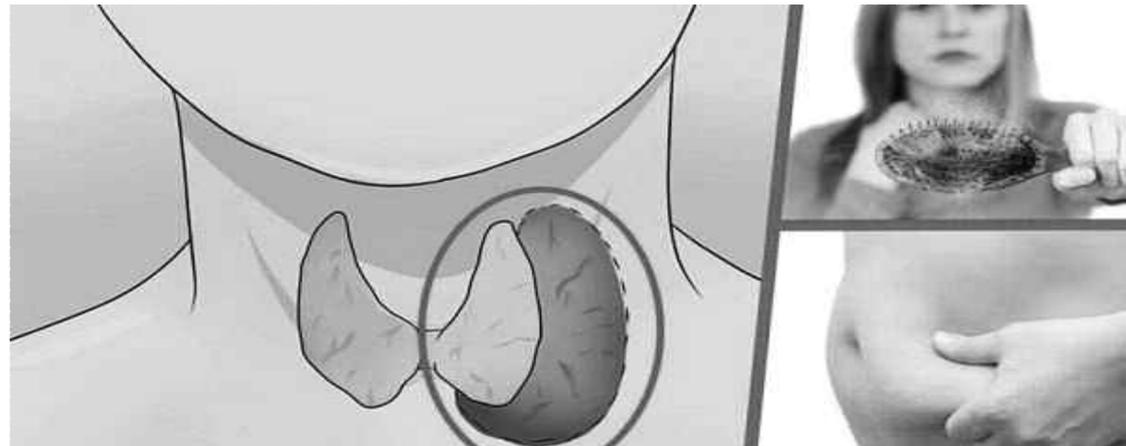
Il peut aussi être découvert lors de la surveillance d'un goitre ou d'un nodule bénin. Avec son évolution, l'un ou l'autre des symptômes suivants peuvent apparaître, mais ils sont dans la grande majorité des cas liés à des anomalies bénignes de la thyroïde (95 % des masses thyroïdiennes sont des nodules bénins) ou à d'autres pathologies plus banales :

- *Gêne plus ou moins douloureuse au niveau du cou ou de la gorge
- *Masse palpable ou visible à l'avant du cou ou sur les côtés et correspondant alors à des adénopathies (hypertrophie des ganglions lymphatiques)
- *Changement de la voix, qui devient plus rauque
- *Difficulté à avaler ou à respirer
- *Gêne plus ou moins douloureuse au niveau du cou ou de la gorge
- *Modification d'un nodule ou d'un goitre connu.

Dans la plupart des cas, la situation est celle de la découverte d'un nodule thyroïdien dont il faut savoir s'il entraîne ou non un dysfonctionnement de la thyroïde et sa nature bénigne ou maligne.

Facteurs de risque

Le facteur de risque le plus souvent évoqué est l'irradiation, dans le cadre d'un traitement de radiothérapie (des radiographies ne suffisent généralement pas à entraîner un cancer) par le biais de l'iode radioactif. Plusieurs études épidémiologiques estiment que l'accident de Tchernobyl, régulièrement évoqué, ne serait pas impliqué.



Une carence en iode (à l'origine du goitre) ; à l'inverse un excès en iode : soit par l'alimentation soit par un traitement médicamenteux ; l'exposition répétée aux rayons X (personnel médical).

certaines maladies thyroïdiennes : thyroïdite d'Hashimoto, nodule thyroïdien. L'aspect émotionnel mis en évidence en décodage biologique des maladies est également tout à fait significatif et permettrait d'expliquer bon nombre de pathologies thyroïdiennes dont l'origine reste obscure pour la médecine classique.

Dans le cas des cancers, il s'agit d'un conflit émotionnel intense, toujours lié à une notion de vitesse et vécu de façon tout à fait inattendue, de façon dramatique, dans l'isolement sans solution immédiate.

Comment établir le diagnostic ?

L'échographie confirme ou non la présence d'un nodule, en précise le nombre, la taille et la localisation. Elle vérifie la présence ou l'absence d'adénopathies.

La cytoponction (ponction à l'aiguille non douloureuse) prélève des cellules pour examen et peut donner des arguments orientant ou

non vers une tumeur maligne. Ces examens peuvent être complétés par une scintigraphie thyroïdienne, un scanner ou une IRM.

Lorsqu'un cancer de la thyroïde est suspecté, c'est bien souvent l'intervention chirurgicale avec examen histologique de la tumeur qui permet ou non de la confirmer.

Le nodule thyroïdien

La thyroïde est une glande en forme de papillon située à la base du cou, sous la pomme d'Adam. Elle fabrique les hormones thyroïdiennes essentielles au contrôle du métabolisme de base, métabolisme fournissant l'énergie indispensable au corps pour maintenir ses fonctions vitales : cœur, cerveau, respiration, digestion, maintien de la température du corps.

Il n'est pas rare qu'une petite masse se forme dans la glande thyroïde, pour des raisons qu'on ignore encore souvent. On lui donne le nom de nodule thyroïdien (du latin nodulus, petit noeu).

Les nodules thyroïdiens sont très fréquents : entre 5 et 20 % de la population possède un nodule de plus de 1 centimètre perçu à la palpation et si l'on compte les nodules non palpa-

bles identifiés seulement par l'échographie, 40 à 50 % de la population a un nodule thyroïdien. Pour des raisons sans doute hormonales, les nodules sont environ 4 fois plus fréquents chez les femmes que chez les hommes.

Métabolisme de base

Les nodules ne sont le plus souvent accompagnés d'aucun symptôme. Et si 95 % des nodules thyroïdiens sont bénins, 5 % sont d'origine cancéreuse. Certains nodules, pourtant bénins (non cancéreux) sont toxiques (5 à 10%), c'est-à-dire qu'ils produisent des hormones thyroïdiennes en excès. Plus rarement, le nodule peut être gênant par son volume et devenir compressif (2,5 %).

La palpation du cou doit être systématique lors de la consultation chez le médecin généraliste, le gynécologue, etc.

Il est donc important de faire un diagnostic précis de l'origine d'un nodule pour comprendre de quel type de nodule il s'agit, s'il doit être traité et comment.

Types de nodules à la thyroïde

***Nodule colloïdal** : forme la plus courante de nodule, le nodule colloïdal est constitué de

cellules normales

***Kystes** : les kystes sont des formations emplies de liquide. Ils peuvent atteindre jusqu'à plusieurs centimètres de diamètre. Ils sont, pour la plupart bénins

***Nodule inflammatoire** : il apparaît le plus souvent chez des personnes atteintes d'une thyroïdite, une inflammation de la thyroïde. La thyroïdite peut apparaître à la suite d'une maladie auto-immune (maladie où l'organisme développe des anticorps contre ses propres organes), comme la thyroïdite de Hashimoto. Il peut aussi survenir après une grossesse

***Adénome**, il s'agit d'une tumeur bénigne. Sur le plan anatomique, le tissu tumoral ressemble beaucoup au tissu sain de la glande thyroïde. Pour distinguer l'adénome du cancer, une biopsie est nécessaire.

***Cancer de la thyroïde** : le nodule malin (ou cancéreux) représente 5 % à 10% des nodules thyroïdiens. Le cancer de la thyroïde est un cancer plutôt rare. On recense 4.000 nouveaux cas par an (pour 40.000 cancers du sein). Il concerne les femmes dans 75 % des cas. Son incidence est en augmentation dans tous les pays. Les nodules sont plus fréquents chez les femmes, mais les hommes ont un risque accru de développer un cancer dans un nodule thyroïdien. Les personnes qui ont des antécédents de troubles thyroïdiens ou qui ont reçu un traitement de radiothérapie à la tête ou au cou durant leur enfance sont plus à risque. Ce cancer se soigne le plus souvent très bien avec un taux de survie après 5 ans dépassant 98 %.

Goître ou nodule ?

Le goitre est différent d'un nodule car il concerne toute la glande thyroïde qui augmente de volume. Le nodule, quant à lui, se caractérise par une petite masse circonscrite sur la thyroïde. Mais dans certains goitres, l'augmentation de volume n'est pas homogène, concernant uniquement certaines zones de la thyroïde, constituant alors un goitre dit nodulaire ou multi-nodulaire.

Les symptômes du nodule thyroïdien

La grande majorité des nodules thyroïdiens n'entraîne aucun symptôme. La plupart sont découverts lors de la palpation du cou par le médecin au moment d'une consultation.

Parfois c'est la personne atteinte ou son entourage qui constate elle-même cette petite masse.

Lorsque le nodule est volumineux, il peut entraîner une sensation de pression dans le cou parfois douloureuse, des difficultés à avaler ou à respirer.

Si le nodule produit trop d'hormones thyroïdiennes, il se manifeste alors par des signes d'hyperthyroïdie : une perte de poids, des palpitations cardiaques, des troubles du sommeil, une faiblesse musculaire, une diarrhée, de la nervosité ou de l'irritabilité.

Quand consulter ?

Si l'on remarque une petite masse visible ou palpable à la base du cou, Si l'on constate un gonflement des ganglions du cou, Si l'on avale avec difficulté, Si l'on perd du poids malgré un appétit normal ou accru.

Personnes à risque

***Les personnes âgées** car les nodules deviennent plus fréquents avec l'avancée en âge : 20 % des personnes de 30 ans présentent un nodule détectable en échographie, et 50 % à 60 ans

*Les femmes

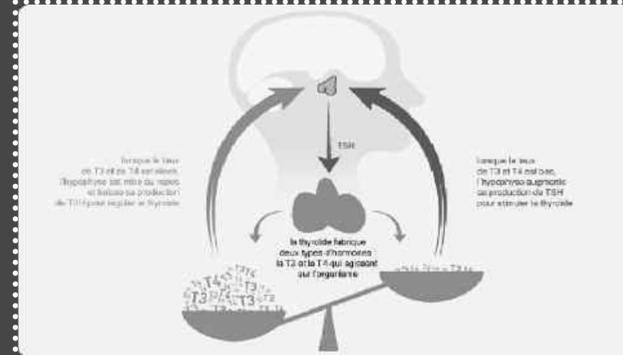
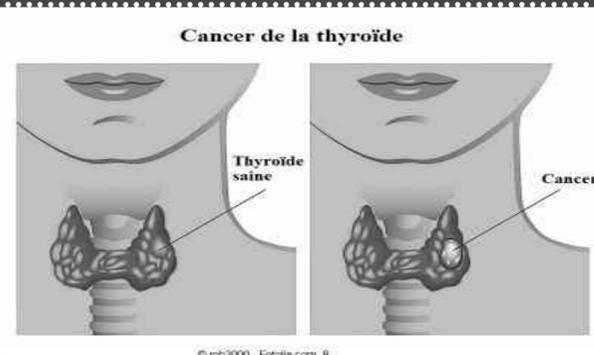
***Les personnes** présentant une carence en iode

***Les personnes** ayant un proche parent porteur d'un nodule à la thyroïde

***Les personnes** ayant déjà eu une anomalie thyroïdienne (par exemple, une thyroïdite)

***Les personnes** ayant déjà reçu une radiothérapie à la tête ou au cou.

***Les personnes** ayant été exposées à des particules radioactives émanant de tests nucléaires ou d'accidents, comme celui de Tchernobyl en 1986 ou plus récemment de Fukushima. Dans leur cas, on note une augmentation du risque de cancer de la thyroïde. Les effets peuvent se faire sentir jusqu'à plusieurs milliers de kilomètres de distance de l'émanation radioactive. Les impacts sur la thyroïde peuvent apparaître plusieurs années après l'exposition.





Éléments pouvant faire suspecter un risque de cancer en présence d'un nodule thyroïdien

- *Âge : inférieur à 16 ans ou >supérieur 65 ans
- *Sexe masculin
- *Antécédents de tumeur cancéreuse thyroïdienne
- *Nodule récemment apparu ou rapidement évolutif
- *Nodule dur, irrégulier, ou fixé
- *Antécédent d'irradiation cervicale
- *Adénopathie proximale

Prévention

- La carence en iode doit être évitée, car elle est un facteur de risque des nodules thyroïdiens.
- Les traitements par irradiations sont de mieux en mieux adaptés de manière à ne délivrer que la dose minimale nécessaire dans chaque cas, et limiter l'impact sur la thyroïde.

Diagnostic

Le médecin détermine d'abord, à l'aide de divers examens, la nature du nodule. Le traitement ou l'absence de traitement est choisi en conséquence. Avant les années 1980, la majorité des nodules étaient retirés par chirurgie. Depuis, les méthodes de diagnostic et de traitement se sont affinées afin de n'opérer que lorsque cela est indispensable.

Examen clinique

L'examen du cou va confirmer ou non que la tuméfaction est bien liée à la thyroïde, vérifier si elle est douloureuse ou non, unique ou multiple, de consistance dure, ferme ou molle, et rechercher la présence de ganglions au niveau du cou

L'examen général recherche des signes d'un fonctionnement anormal de la thyroïde

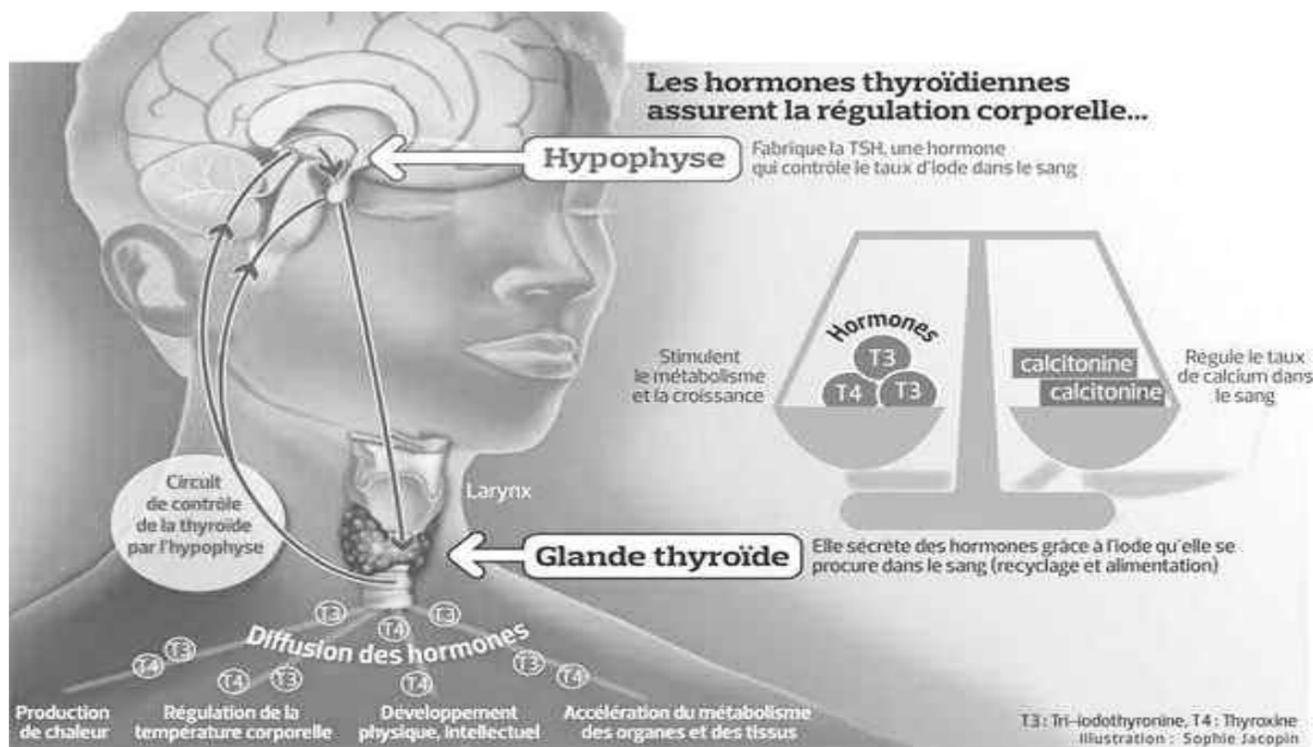
Le médecin va aussi demander quels sont les traitements habituellement pris par la personne, la notion d'antécédents de problèmes thyroïdiens dans la famille, d'irradiation du cou dans l'enfance, l'origine géographique, les facteurs favorisants (tabac, manque en iode, grossesse)

Dosage des hormones thyroïdiennes

Le dosage sanguin de l'hormone TSH régulant la production des hormones thyroïdiennes permet de vérifier si la sécrétion d'hormones thyroïdienne est normale, excessive (hyperthyroïdie) ou insuffisante (hypothyroïdie). Le dosage des hormones thyroïdiennes T3 et T4 n'est demandé que si la TSH est anormale. On recherche aussi la présence d'anticorps anti-thyroïdiens. La calcitonine est demandée si on suspecte une forme particulière de cancer, le cancer médullaire de la thyroïde.

Echographie

Il s'agit de la méthode privilégiée



Ces examens peuvent être complétés par une scintigraphie thyroïdienne, un scanner ou une IRM. Lorsqu'un cancer de la thyroïde est suspecté, c'est bien souvent l'intervention chirurgicale avec examen histologique de la tumeur qui permet ou non de la confirmer.

Traitements

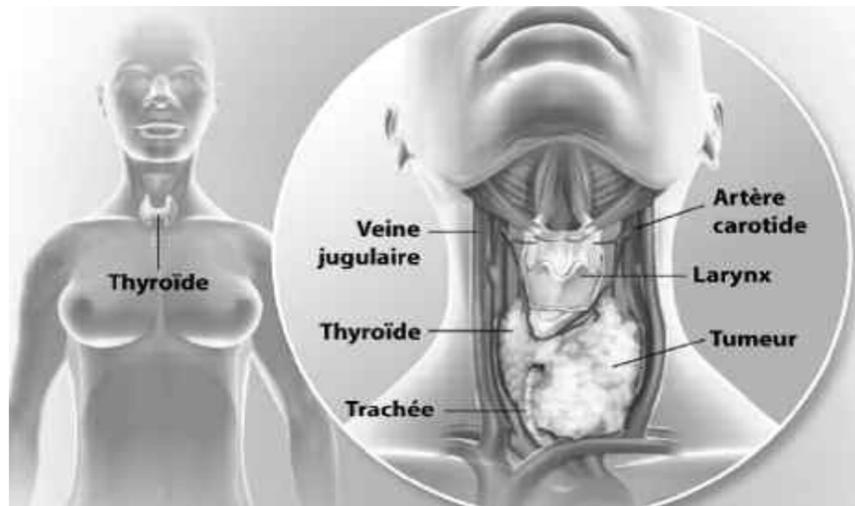
Iode radioactif. Il est souvent utilisé en complément de la chirurgie pour cancer de la thyroïde afin de détruire toutes les cellules de thyroïde susceptibles de ne pas avoir été ôtées par chirurgie.

On utilise aussi l'iode radioactif pour traiter les nodules chauds entraînant des symptômes d'hyperthyroïdie. Un traitement de 2 à 3 mois suffit, normalement, pour que les nodules se résorbent et que les symptômes de l'hyperthyroïdie disparaissent. L'iode est pris par voie orale sous forme de capsules ou de liquide. Ce traitement engendre une hypothyroïdie permanente dans environ 80 % des cas, car l'iode radioactif détruit les cellules produisant les hormones. Cette hypothyroïdie secondaire au traitement peut être bien compensée par un traitement par hormones thyroïdiennes pris ensuite régulièrement. Dans certains cas, les nodules sont traités par chirurgie.

Chirurgie

La chirurgie enlève un lobe ou toute la thyroïde (thyroïdectomie). Elle est indiquée lorsque les nodules sont cancéreux ou suspects de malignité, ou encore s'ils sont hypersécrétants (fabriquant trop d'hormones thyroïdiennes) ou volumineux. Un traitement de substitution par hormones thyroïdiennes (levothyroxine) à vie est le plus souvent nécessaire. Par la suite, la personne opérée prendra donc des hormones thyroïdiennes de remplacement chaque jour.

Les nodules sans troubles de la sécrétion hormonale et dont le volume est inférieur à 3/4 cm sont surveillés tous les 6 mois à un an.



pour le diagnostic des nodules thyroïdiens. Elle permet de visualiser les nodules de 2 mm de diamètre ou plus et de connaître le nombre de nodules et la présence éventuelle goitre multinodulaire. L'imagerie sert aussi à différencier l'aspect solide, liquide ou mixte du nodule. En fonction de son aspect et de sa taille elle donne des arguments en faveur du caractère bénin ou malin qui amènent à demander ou non une ponction. Elle permet aussi après le traitement de suivre l'évolution du nodule.

Scintigraphie de la thyroïde

Elle n'est demandée que lorsque le dosage d'hormone TSH est bas. Pour faire une scintigraphie de la thyroïde, après prise de marqueurs radioactifs comme l'iode ou le technetium, on observe la manière dont l'iode est réparti dans la glande thyroïde.

Cet examen précise le fonctionnement global de la glande, peut mon-

trer des nodules non perçus à la palpation et recherche si les nodules sont "froids" c'est avec diminution du hyperfonctionnement thyroïdien, "chauds" avec fabrication excessive d'hormones, ou "neutre" avec fonctionnement hormonal normal.

Un nodule chaud est presque toujours bénin, il ne s'agit donc pas a priori d'un cancer. Les nodules froids sont un peu plus souvent des cancers, même si 90 % sont encore bénins.

La ponction d'un nodule sous contrôle échographique est demandée si les caractères cliniques ou l'aspect à l'échographie font suspecter le caractère malin du nodule. (cf. fiche) À l'aide d'une fine aiguille, le médecin aspire les cellules du nodule pour un examen au microscope de leurs caractéristiques et évaluer la nature, bénigne ou cancéreuse, du nodule. Elle permet aussi d'évacuer un nodule kystique.

La ponction sera renouvelée si elle n'est pas concluante

FESTIVAL DU FILM AMAZIGH 2018

17 productions en compétition pour l'Olivier d'or

La participation mozabite, même si elle se situe exclusivement dans la catégorie documentaire, se confirme au fil des récentes éditions de ce festival qui sera rehaussé cette année par deux films, "Izuran n izlwan" de Hamou Oudjana et "Azmuln n Igrarn" de Rai Oussama.

Un total de 17 films sont officiellement en compétition pour l'Olivier d'or, la plus haute distinction du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) qui se tiendra du 24 au 28 février courant dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé, lundi, le Commissaire de cette compétition cinématographique. S'exprimant lors d'une conférence de presse, tenue à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, Farid Mahiout a indiqué que la sélection de films pour la 16^e édition du FCNAFA, placée sous le thème "L'apport des œuvres romanesques de Mouloud Mammeri à l'émergence du cinéma amazigh", comporte trois films dans la catégorie longs métrages, sept courts métrages et sept documentaires. Cette sélection a été faite sur un total de 43 films déposés auprès du commissariat du festival et dont seulement 17 ont été retenus par la commission de visionnage, a ajouté M. Mahiout qui a souligné l'absence, pour cette édition, du film d'animation pour non dépôt de films en tamazight dans cette catégorie.

La participation mozabite, même si elle se situe exclusivement dans la catégorie documentaire, se confirme au fil des récentes éditions de ce festival qui sera rehaussé cette année par deux films, *Izuran n izlwan* de Hamou Oudjana et *Azmuln n Igrarn* de Rai Oussama. La participation chaouie



sera représentée par le documentaire *Tigrman n laures* de Cheurfi Hinda et qui marquera la première participation féminine chaouie à cette compétition, et un long métrage *Human* de Taâchit Issam. La cérémonie d'ouverture de ce festival aura lieu samedi prochain à 15h00 au théâtre régional Kateb-Yacine, avec la projection du film *Ouhdaghkm* (Je te promets) de Mohamed Yergui, lauréat de l'Olivier d'or de la précédente édition (2016) du FCNAFA et de pas moins de six autres titres tous décrochés durant l'année 2017, dont le Zébu d'or au festival du film court de Madagascar, le Wihr d'or du meilleur court métrage au Festival international du film arabe d'Oran et le premier prix meilleur film de fiction au festival du cinéma Wassit en Irak, a souligné le Commissaire de cette manifestation cinématographique. Les films en lice pour l'Olivier d'or seront projetés au niveau de la grande salle de la maison de la culture Mouloud-Mammeri à raison de trois séances quotidiennes (une la matinée et deux l'après-midi) entre le 25 et le 27 de ce mois. Un programme de proximité à travers plusieurs localités de la wilaya a été également tracé, a observé le commissaire du FCNAFA. Outre le volet compétition, le programme de cette

16^e édition du FCNAFA comporte deux ateliers, dont le premier sur l'Actorat, qui sera encadré par le comédien Aziz Boukrouni, et le second sur la découverte du cinéma pour les adolescents qui sera animé par l'assistant réalisateur Hakim Abdelfattah. Un Master class qui sera animé par le réalisateur Cherif Aggoune est aussi prévu au titre de ce festival. Cette 16^e édition étant organisée en hommage à l'écrivain Mouloud Mammeri, une exposition sur sa vie et son œuvre est prévue durant cette manifestation cinématographique à la maison de la culture qui porte son nom et qui abritera aussi une autre exposition sur le cinéma algérien. *Trois conférences, à savoir "La Colline oubliée, du roman au cinéma, "Mohand Iguerbouche, un compositeur algérien de musique de films de renommée mondiale" et "Quand le documentaire est au service de la promotion de la culture amazighe",* sont aussi programme de cette nouvelle édition qui prévoit également un panorama du film algérien des spectacles de théâtre et de chants.

Mahiout a souligné l'intérêt qu'accorde le Commissariat du FCNAFA à la qualité des films en lice, l'objectif de ce festival étant la promotion du cinéma algérien dans sa diversité.

MOSTAGANEM, CAPITALE DU THÉÂTRE 2017

Ouverture de la semaine culturelle de Béjaïa

La semaine culturelle théâtrale de la wilaya de Béjaïa s'est ouverte, dimanche, au théâtre régional Djillali-Benabdelhalim de Mostaganem, dans le cadre de la manifestation "Mostaganem, capitale du théâtre 2017".

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle de trois jours a été marquée par une représentation théâtrale intitulée *Aoudat Harraga*. Une nouvelle production du théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa, écrite, mise en scène et interprétée par Rachid Maâmria en compagnie des artistes Sami Zebila et Soraya Simoud.

Dans le cadre de cette manifestation,

il est prévu lundi une pièce théâtrale pour adultes intitulée *El Guerrab oual Ghaba* du même metteur en scène, qui est une adaptation du texte de l'écrivain dramaturge bulgare, Nicolaï Khalaitov et interprétée par Rachid Maâmria et Djouhara Deraghla.

Cette semaine culturelle sera clôturée mardi par une représentation théâtrale pour enfants en langue amazighe "Tirfit Netezgui" qui a obtenu le prix de la meilleure interprétation féminine lors du Festival national du théâtre amazigh en 2016.

Le programme de la semaine théâtrale de la wilaya de Béjaïa comporte une exposition de photos, d'affiches d'œuvres théâtrales produites par le TR de

Béjaïa, de costumes et d'accessoires de pièces théâtrales au hall du Théâtre régional de Mostaganem.

Pour rappel, la manifestation "Mostaganem, capitale du théâtre 2017" a été entamée en mars 2017 pour durer une année sous le slogan "Célébrons la ville, célébrons le théâtre". Elle a accueilli, à ce jour, les semaines culturelles des wilayas de Constantine, Annaba, Batna, Tissemsilt, Mascara, Aïn-Defla, Souk-Ahras, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Chlef, Boumerdès, El-Tarf, Saïda, Guelma et Aïn-Témouchent.

LE 23 FÉVRIER

Concert flamenco et jazz à l'Opéra d'Alger

Présenté par le duo Chicuelo & Mezquida, le concert *Conexión* mettra en scène un mélange entre le flamenco et le jazz à l'Opéra d'Alger, le 23 février 2018.

Cette soirée exceptionnelle est organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel en partenariat avec l'Opéra d'Alger, l'ambassade d'Espagne en Algérie, l'institut Cervantès d'Alger et l'institut Ramon-Llull de Barcelone avec le soutien du marché de la musique Fira Mediterrània Manresa. Que vous aimiez le flamenco ou le jazz, ce concert promet de vous faire redécouvrir ces deux genres sous un autre angle en les connectant de manière élégante et passionnée. Cela aura lieu le vendredi 23 février à 20h00 à l'opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.

Le prix du billet est fixé à 1.000 DA, ils ont été en vente à partir d'hier, 20 février, au niveau de l'opéra de 10h à 19h. Vámonos !

EN MARS

Cali en tournée en Algérie

Le chanteur de variétés françaises Cali sera en tournée en Algérie en mars prochain, emboîtant le pas d'un autre chanteur français, Marc Lavoine.

C'est à l'invitation de l'Institut français d'Algérie que l'interprète de *C'est quand le bonheur* et *Elle m'a dit* e produira pour la première fois en Algérie. Accompagné du pianiste Steve Nieve, Cali présentera son dernier album en date *Les choses défendues*, sorti à la fin de l'année 2016.

Pour l'instant et à en croire le programme de l'Institut français, quatre villes sont concernées par la tournée de Cali, à savoir Alger, Oran, Tlemcen et Constantine. Cette dernière ville ouvrira le bal le 1^{er} mars au théâtre Mohammed-Tahar Fergani, suivie par Tlemcen le 5 mars à l'IF, puis Oran le lendemain au Méridien et, enfin, Alger, le 8 mars.

Pour Alger, une réservation préalable est nécessaire pour assister à l'événement.

Dates de la tournée de Cali :

Constantine : le 1er mars à 19h au Théâtre Mohammed-Tahar Fergani. Billetterie à partir du mercredi 28 février, au théâtre Mohamed-Tahar Fergani de Constantine : 200 DA
Tlemcen : le 5 mars à 18h à l'Institut français

Oran : le 6 mars à 18h à l'hôtel Le Méridien

Alger : le 8 mars à 19h30 à la salle El-Mouggar. Réservation sur : chansonfrancaiseleschosesdefenduesdecali2018.alger@if-algerie.com.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE MOUZAIA
COMMUNE DE MOUZAIA**AVIS D'INFRUCTUOSITE**

Conformément aux dispositions de décret Présidentiel N° 15/247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

LE Président de l'assemblée populaire communale de Mouzaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation suivante :

- Attribution des droits du privilège pour la gestion des toilettes publiques situées à la commune de Mouzaia
- LOT N 02 : rue du 1^{er} novembre (place du marché)

Lancée le 17/01/2018 dans les journaux suivants :

- Ennahar en arabe en date du 17/01/2018
- Midi Libre en français en date du 17/01/2018

l'infructuosité de l'adjudication n°01/2018 (LOT N 02 : rue du 1^{er} novembre (place du marché) et cela pour non réception d'aucun offre suivant procès verbal de la commission d'adjudication du 31/01/2018.

Midi Libre n° 3321 - Mercredi 21 février 2018 - Anep 804 832

Rèpublique Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE AIN-DEFLA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE:
408015000044007**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ**

Application des dispositions des articles 65, 72, 82 et l'article 161 du décret Présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations du service public. La direction des travaux publics de la wilaya de Ain-Defla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacité minimales N° 01/2018 et Dans le cadre de l'opération intitulée : réparation des dégats causes par les intempéries 2012 sur les chemins de wilaya (réparation chaussées, traitements des glissements, reconstruction et réparations des ouvrages d'arts et d'assainissement)

Lot N°15 : traitement de glissement de terrain n°01 sur CW 15 (Belaas).

Paru dans les quotidiens :-En langue Arabe : الجزائر الجديدة en date du 04/01/2018

-En langue Française: MIDI LIBRE en date du 06/01/2018

-Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financière conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

DESIGNATION DES TRAVAUX	Entreprise retenue	Montant en DA ENT TC	Délai	Note Technique	Observations
Lot N°15 : traitement de glissement de terrain N°01 sur CW 15 (Belaas).	ETPH BOUTBAL ALI CHLEF NIF 158021900183162	36.411.025.00	08 mois	58	Moins disant

Les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant, peuvent déposer leurs éventuels recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ain defla dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens, en application des dispositions de l'article 82 du décret Présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations du service publics.

NB : Pour les autres soumissionnaires désirant connaître les résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, ils peuvent se rapprocher auprès des services de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ain defla Rue Khiaat mohamed au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Le directeur des Travaux Publics

Midi Libre n° 3321 - Mercredi 21 février 2018 - Anep 804 816

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE MOUZAIA
COMMUNE DE MOUZAIA**AVIS D'ATTRIBUTION D'ADJUDICATION**

Conformément à la disposition du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'ApC de Mouzaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'adjudication N°01/18 concernant :

- **Projet** : ATTRIBUTION DES DROITS DU PRIVILEGE POUR LA GESTION DES TOILETTES PUBLIQUES SITUÉES A LA COMMUNE DE MOUZAIA
- LOT N 01 : rue du 1^{er} novembre (place du bouledrome)

Qui a été lancé dans les journaux nationaux et les directions de la wilaya et les communes comme suit :

- Ennahar en arabe en date du 17/01/2018
- Midi Libre en français en date du 17/01/2018
- Les Directions de la Wilaya et les Communes en date du 21/01/2018

Suite à la réunion de la commission d'adjudication en date du 31/01/2018, le privilège est attribué conformément aux critères prévus dans le cahier des charges comme suit :

Désignation	Adresse	Offre	Observation
Abadie Dounia	Cité 130 Logts Bt 01 n° 02 Mouzaia	60.000.00 DA par an	Dossier complet et mieux disant

- La commission décide d'attribuer les droits du privilège pour la gestion des toilettes publiques situées à la commune de Mouzaia
- LOT N 01 : rue du 1^{er} novembre (place du bouledrome) à Mademoiselle / Abadie Dounia qui a présenté l'offre mieux disant.

Midi Libre n° 3321 - Mercredi 21 février 2018 - Anep 804 831

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

Wilaya de Tissemsilt

Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture de la Construction

NIF : 38012000198 0990380 19000725.

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 Septembre 2015 Portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

La Direction de l'urbanisme, de l'Architecture et de la construction de la wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N°001/2018 paru le 14/01/2018 dans SAWT AL AHRAR, ANEP 800836 :
Pour la réalisation des Travaux d'amélioration et requalification urbaine (voirie - trottoirs- éclairage et espaces verts 2^{eme} tranche) à travers la Wilaya de Tissemsilt. Programme Haut Plateaux

Projet : Travaux de voirie et d'aménagement à Hai Sidi Bentamra Tissemsilt

Et qu'à l'issue de l'évaluation des offres, il a été décidé ce qui suit :

Est déclaré infructueux

Midi Libre n° 3321 - Mercredi 21 février 2018 - Anep 804 883

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE : MCA-AS OTOHO CE SOIR

Le Doyen pour réussir la "remontada"



Le MC Alger, battu au match aller (2-0), tentera aujourd'hui de renverser la vapeur, à l'occasion de la réception des Congolais de l'AS Otoho, pour le compte manche retour du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique.

PAR MOURAD SALHI

Euphorique après sa large victoire contre le leader (3-0), le Mouloudia d'Alger renouera ce soir avec la fièvre des compétitions continentales. En bénéficiant de l'avantage du terrain et du public, le Doyen aura comme objectif de remonter le retard de deux buts encaissés au Congo, lors de la manche aller. Certes, rien n'est impossible dans le football, mais la mission des Algérois s'annonce difficile. "C'est un match difficile contre un bon adversaire", reconnaissent à l'unanimité les joueurs de cette formation algéroise. Même son de cloche chez le patron de la barre technique, Bernard Casoni, qui confirme que son équipe pourra l'emporter si elle évoluera avec la même volonté et même rage de vaincre que face au CSC. "Si on arrive à

évoluer avec la même intensité et même volonté que lors du dernier match de championnat, nous allons l'emporter. Avec, comme d'habitude, la présence de nos supporters, tout reste jouable pendant les 90 minutes", a-t-il indiqué. Le technicien français Bernard Kazoni a décrété le huis clos pendant toute la semaine de préparation qui a précédé ce rendez-vous continental. Les responsables de cette formation phare de la capitale ont insisté sur la sérénité dans la maison pour mieux se préparer pour ce match à ne pas rater. Pour le premier responsable du Mouloudia, Kamel Kaci-Saïd, les joueurs ont besoin de plus de concentration pour aller de l'avant. "Nous sommes engagés sur trois fronts. Cela exige plus de concentration dans notre travail. C'est la raison pour laquelle j'ai interdit toute déclaration aux membres du staff technique ainsi qu'aux joueurs", a indiqué, quant à lui, le patron des Vert et Rouge, Kamel Kaci-Saïd.

La vieille formation algéroise compte énormément sur le soutien de ses supporters lors de cette rencontre qui s'annonce difficile. Les coéquipiers de Fawzi Chaouchi ont tous appelés les supporters à venir en masse pour les soutenir dans leur mission. Les inconditionnels des Vert et Rouge

vont répondre sûrement à l'appel. Le stade est attendu à afficher complet. Le onzième homme ne veut rien laisser au hasard pour permettre à son équipe de passer le cap de cette accrocheuse équipe du Congo. C'est une toute autre paire de manches dans un tout autre contexte pour ce représentant algérien. Cette fois-ci, les camarades de Hachoud ont réussi à inscrire trois buts dans le match de championnat contre les Sanafir. Cela a redonné de la confiance aux joueurs qui animent surtout la charnière offensive.

Côté effectif, le technicien français Bernard Kazoni est appelé à composer son onze rentrant sans les services de quelques joueurs intéressants dans son échiquier. Il s'agit surtout de Bouhenna et Bedbouda qui souffrent toujours de blessures, alors que les nouvelles recrues ne sont toujours pas qualifiées. Par contre, Kazoni retrouvera aujourd'hui son jeune meneur de jeu, le Malgache Brahim Amada, absent lors de la manche aller en raison d'une blessure.

Ce match qu'abrètera le stade du 5-Juillet à partir de 19h sera dirigé par un trio arbitral tunisien, à savoir Guirat Hauthem, Aymen Ismaïl et Khalil Hassani.

M. S.

ITALIE

Défaite du Hellas de Farès à Rome

Pour le compte du dernier match de la 25^e journée du Calcio, le Hellas Verone de Mohamed Farès était en déplacement à la capitale italienne Rome pour jouer face à une très bonne équipe de la Lazio. Une occasion de plus pour Mohamed Farès pour s'illustrer lui qui était aligné encore une fois dans le onze titulaire. Le latéral gauche algérien était dans son match et il a réalisé une très bonne rencontre, notamment en première période où il était solide défensivement en réalisant deux sauvetages sur sa ligne tout d'abord à la 13^e minute en déviant la balle en corner après un centre adressé sur la tête du golemador italien immobile et ensuite à la 44^e minute en remettant la balle en corner aussi et sauvant son équipe d'un but score 0-0 en première période qui fait les affaires du Hellas Verone.

En deuxième période, rien n'a changé, la Lazio attaque dès le début pour essayer d'ouvrir le score et faire sortir les coéquipiers de Mohamed Farès de leur propre camp et ce qu'ils ont réussi à faire grâce à un doublé de l'attaquant italien Ciro Immobile à la 54^e et 59^e. La suite du match n'était pas trop animé mise à part des attaques de la Lazio et une équipe du Hellas Verone qui n'a rien pu faire et s'est contenté de défendre. Score final 2-0 qui enfonce les coéquipiers de Farès dans la zone rouge avec 16 points seulement depuis le début du championnat.

TRANSFERTS

Bahlouli dans le viseur de Liverpool !

Annoncé comme l'une des pépites du centre de formation de l'Olympique lyonnais, le frère cadet du lillois Farès Bahlouli attire déjà les convoitises. D'après des informations de France Football, le jeune Franco-Algérien Mohamed Bahlouli se trouve dans le viseur de Liverpool qui veut s'attacher ses services, les Reds ont apparemment envoyé des scouts à plusieurs reprises pour superviser le joueur de 17 ans qui évolue au poste de milieu de terrain.

SPORT DU MATREG

Un guide en cours d'élaboration à la Fédération des jeux et sports traditionnels

Un guide visant l'uniformisation des mouvements du matreg (bâton) lors des compétitions de jeux et sports traditionnels est en cours d'élaboration au niveau de la Fédération algérienne de la spécialité, a-t-on appris lundi auprès du président de la ligue de wilaya de Tlemcen.

Ce guide permettra aux adeptes de ces disciplines sportives d'uniformiser leurs mouvements, a indiqué Abderrahmane Azzouz à l'APS, fai-

sant savoir que les participants au dernier Festival régional du matreg de Tlemcen ont fait montre, lors de leurs exhibitions, d'une multitude de mouvements personnalisés.

Abréviée à l'occasion de la commémoration de la journée nationale du Chahid par la salle omnisports Chahid Nekroufi-Kouider à Ouled-Mimoune, cette rencontre a été marquée par la participation de 200 adeptes de sports traditionnels repré-

sentant les ligues de Mascara, Oran, Saïda, Mostaganem, Aïn-Témouchent et de Tlemcen. Les enfants et les adultes présents ont agrémenté le public, quatre heures durant, d'exercices de maniement de ce bâton, excellant dans leurs attaques contrôlées contre leurs adversaires. Des vétérans de cette discipline, à l'instar de Kellakh Bachir d'Oran, ont, à leur tour, effectué des démonstrations très applaudies par l'assistance. La Ligue

des jeux et sports traditionnels de Tlemcen ambitionne, selon son premier responsable, d'augmenter le nombre de ses adhérents et de participer à toutes les manifestations organisées à travers la région Ouest et autres. Lors du quatrième Championnat national des sports traditionnels en octobre dernier à Relizane, la ligue de Tlemcen avait terminé à la troisième place.

APS

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
Institut National de Formation Supérieure Paramédicale de la wilaya de Ain Defla (khemis-miliana)
NIF : 001144049004450

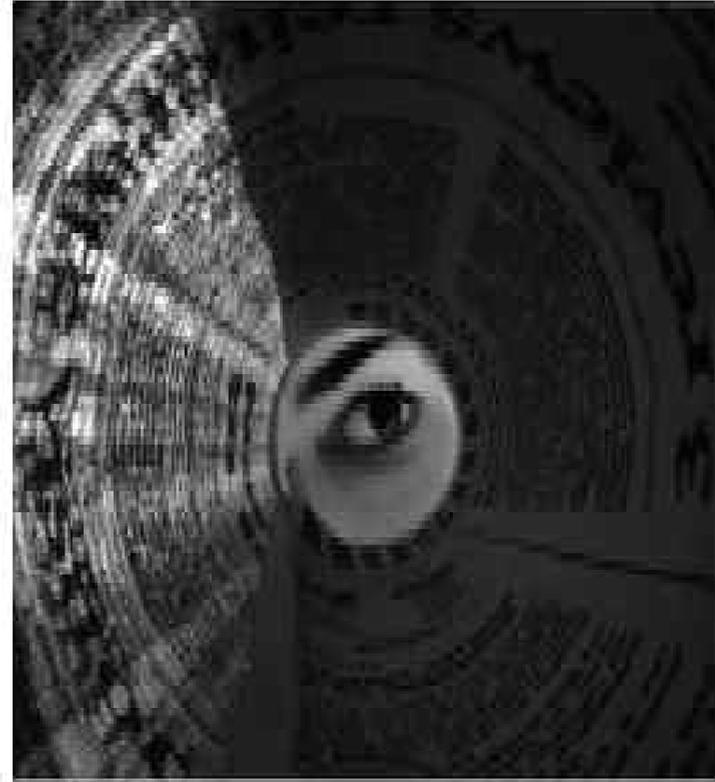
AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/2018

LOT N° 05 : PAINS ET DERIVES

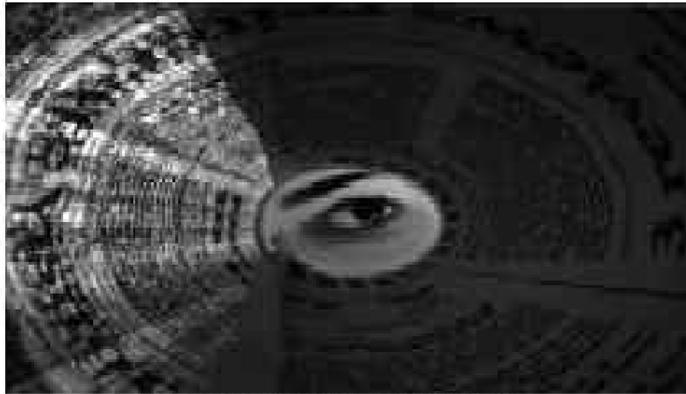
L'institut National de formation supérieure paramédicale de la wilaya de Ain Defla (khemis miliana) informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres N° 01/2018 paru dans les quotidiens (El watin et Midi libre) en date du 18/02/2018 pour l'approvisionnement de l'établissement en denrées alimentaires de l'infructuosité du Lot n° 05 : Pains et dérivés.

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 3321 - Mercredi 21 février 2018 - Anep 804 833



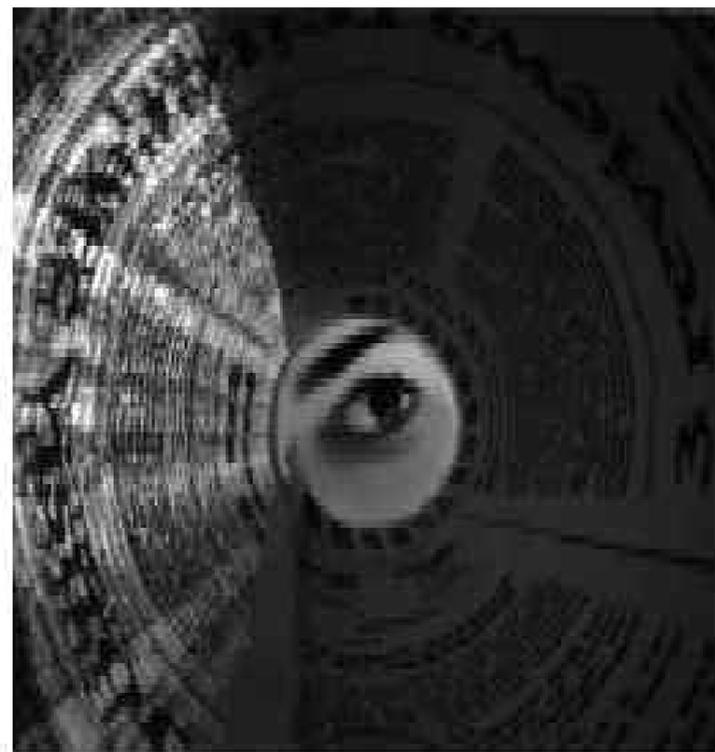
L'INFO, RIEN QUE L'INFO



L'INFO, RIEN QUE L'INFO



L'INFO, RIEN QUE L'INFO



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Velouté d'épinards

**Ingrédients :**

1 oignon haché
700 g de feuilles d'épinards
3 pommes de terre
1 litre de bouillon
Noix de muscade
Sel, poivre
20 g de margarine végétale
1 bol de croûtons de pain grillés

Préparation :

Chauffer la margarine dans une grande casserole et y faire blondir l'oignon. Ajouter les épinards lavés et essorés, ainsi que les pommes de terre coupées en petits dés. Laisser cuire à feu doux quelques instants, ajouter ensuite les épices et le bouillon de légumes. Cuire à feu doux pendant 20 minutes. Servir le potage tiède avec les croûtons de pain.

Tarte aux pommes

**Ingrédients :**

250 g de pâte feuilletée ou sablée
5 pommes
100 g de beurre
100 g de farine
100 g d'amandes en poudre
100 g de sucre en poudre
1 pincée de cannelle
1 sachet de sucre vanillé
20 cl de crème fraîche
4 c. à soupe de sucre en poudre

Préparation :

Garnir de pâte un moule à tarte. Peler les pommes, enlever les pépins et les couper en fines tranches. Piquer la pâte à l'aide d'une fourchette. Disposer les tranches de pommes dessus. Mélanger la farine, le sucre, le beurre, les amandes et le sucre vanillé. Disposer ce mélange sur les pommes. Saupoudrer d'une pincée de cannelle. Mettre au four thermostat 7-8 pendant 25 à 30 minutes. Pendant ce temps, préparer la crème fouettée avec 20 cl de crème et 4 c. à soupe de sucre. Servir tiède avec la crème fouettée.

SANTÉ AU NATUREL

Se soigner avec les plantes

Plusieurs hôtes de nos plates-bandes et potagers possèdent des vertus médicinales. On en a cueillies quelques-unes pour vous...

Une annuelle : la pensée sauvage

- Vertus médicinales : Antiseptique, diurétique, laxative, régénératrice.
- Utilisation : Toute la plante.
- Préparation : En décoction.

Une fine herbe : l'origan

- Vertus médicinales : Migraines, anxiété, insomnie.
- Utilisation : Les feuilles.
- Préparation : En tisane.

Un légume : la betterave

Vertus médicinales : Energisante, soulage grippe et constipation.
- Utilisation : La racine et les feuilles.
- Préparation : Les feuilles se consomment comme les épinards. La racine est habituelle-



ment cuite, mais elle se consomme aussi crue.

Un petit fruit : le bleuet sauvage

- Vertus médicinales : Hypoglycémiant (feuilles seulement), amélioration de la vision nocturne contre la diarrhée, antiseptique.
- Utilisation : Le fruit et les feuilles.
- Préparation : Les feuilles fraîches en tisane et le fruit cuit ou cru.

Modes de préparation

Tisane ou infusion

1. On utilise la plante fraîche ou séchée, à moins d'avis contraire. On met la même quantité que pour une tisane régulière.
2. Une fois l'eau bouillante versée sur la plante, on laisse agir durant 2 à 15 minutes. Plus on laisse tremper, plus le goût sera prononcé et la quantité d'éléments actifs sera supérieure.

3. On filtre. Bien utile : la "boule à thé", dans laquelle on place la plante pour qu'elle s'infuse sans nécessiter de filtrage.

Décoction

- On jette la plante dans l'eau froide, en utilisant des proportions similaires à celles d'une tisane.
- On porte à ébullition.
- On laisse bouillir de 10 à 30 minutes.
- On filtre.

INTÉRIEUR ET ÉCLAIRAGE

Laissez entrer le soleil !



Souvent bien isolés, nos intérieurs pâtissent souvent d'une atmosphère trop confinée. Du coup, polluants, allergènes, humidité et odeurs tenaces s'y accumulent.

Vent frais, vent du matin

On craint la pollution extérieure mais on ne se soucie pas assez de celle qui sévit dans les habitations et de l'air confiné de nos maisons hermétiques, propices au développement des microbes et autres moisissures. Aussi, ouvrez vos fenêtres au moins dix minutes chaque jour pour aérer. Ventilez bien toutes les pièces, quitte à faire des courants d'air.

Laissez entrer le soleil

Quoi de plus agréable qu'une pièce baignée de lumière ? De plus, les rayons du soleil étant redoutables contre les bactéries, ils l'assainissent. Alors n'hésitez plus et ouvrez les rideaux en grand dès la première éclaircie.

Pas trop chaud

Les experts sont unanimes : nous avons tendance à trop chauffer nos pièces à vivre, alors que la température idéale d'une maison devrait avoisiner les 20 °C ! Un chiffre intéressant, quand on sait qu'un degré de moins sur le thermomètre représente une réduction de 7 % sur la facture annuelle de vos dépenses d'énergie. Toujours frileuse ? Pensez aux acariens qui prolifèrent dès 25 °C.

A S T U C E S

Remplacer l'assouplisseur pour la lessive

En cas d'urgence, vous pouvez remplacer l'assouplisseur pour la lessive par quelques gouttes de revitalisant à cheveux.

Aspirateur qui sent bon

Imprégnez un morceau de coton avec vos fonds de bouteille de parfum, puis glissez-le dans le sac de l'aspirateur. En utilisant l'aspirateur, le parfum sera diffusé.

Mauvaise odeur dans votre réfrigérateur

Mettez un peu de lait dans un verre et laissez-le dans la partie haute de votre réfrigérateur. Le lait absorbe les odeurs. N'oubliez pas de changer régulièrement le lait !

Contre l'odeur de fritures

Lorsque vous faites chauffer une friture, pour éviter que l'odeur ne se répande dans toute la maison, mettez une branche de persil dans la friture.

Mots Fléchés N°3485

priverai de nom alvéole cardiaque	↓	vidas	↓	en hâte	↓	planche à voile outil tranchant	↓	conduire	↓	bancale	↓	apprenti	↓
		film raté		passerez à côté				hausses		cité de Chaldée			
voudrai enjoler	→									coin			
trous	↓											adver-	
												saire	
aiëul de bébé trainais (m')	→					sortent	→	bien aérée	→				
						action cadencés		combiné					
										séjour de rêve tuqau fumant			
païs du western	↓	réipients	→					influe	→				
		fixeras						accablées					boites à votes
				o'est le zinc	→	ni lui ni moi vase de chimiste	→			prêt à fondre	→		
plante à fourrage porte de gare	→			muettes						choisira			
						maigre prairie pas bien mûre	→				marque d'infinif	→	
											rurau		
bâtiment de côté	→							ôta l'épiderme	→				orifice facial
								insulaire					
signifiera	↓					envoi d'obus humectent	→			ardent	→		
								trompas	→				
		pénétrais	→							style général	→		
fendiller	↓	recalas											belles-de-jour
								il rosit le matin entre do et mi	→			agrément du regard	
												cèpe	
poème médiéval veste d'intérieur	→			pare	→					bénéfice	→		
				beau papillon						jus fermentés			
								lieux d'études bien installé	→				
félins d'Asie	→	bison gaulois fais du mal	→			havre de paix	→						trait de génie
										énorme envie métal de pépite	→		
assortissent	→												
						destin	→						début de gamme
attrapé	↓					chemin de haleur							appris
initiales nazies	→			espaces de temps	→								
						ancienne monnaie d'Italie	→						
										loques de qorets	→		

SUDOKU	N°3485	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3484
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

	7	8				9				8	6	7	5	1	4	9	2	3
3			1			6				5	2	1	3	9	7	8	6	4
				2			4			9	4	3	6	8	2	1	7	5
			4		8	3		5		2	3	8	4	6	1	7	5	9
				6	5	2	1			4	5	6	9	7	3	2	1	8
4		3	7		1					1	7	9	2	5	8	4	3	6
	8			1						6	8	5	1	2	9	3	4	7
			4		5			9		3	9	2	7	4	5	6	8	1
	6					8	3			7	1	4	8	3	6	5	9	2

■ H ■ E ■ A ■ E ■ E ■ G ■ I
■ M ■ Y ■ S ■ T ■ I ■ F ■ I ■ C ■ A ■ T ■ I ■ O ■ N ■ S
■ P ■ O ■ U ■ F ■ R ■ U ■ G ■ A ■ L ■ E ■ I
■ D ■ E ■ C ■ I ■ D ■ A ■ L ■ I ■ P ■ O ■ M ■ E ■ S
■ R ■ I ■ S ■ I ■ B ■ L ■ E ■ E ■ T ■ O ■ N ■
■ A ■ M ■ E ■ A ■ L ■ E ■ U ■ S ■ I ■ N ■ E ■ S
■ A ■ T ■ O ■ M ■ E ■ P ■ S ■ S ■ R ■ I
■ P ■ R ■ E ■ T ■ A ■ T ■ A ■ I ■ M ■ A ■ G ■ E
■ C ■ E ■ N ■ V ■ I ■ S ■ A ■ G ■ E ■ A ■ I ■ S
■ C ■ H ■ A ■ N ■ T ■ E ■ R ■ B ■ U ■ S ■ E ■ T
■ E ■ U ■ T ■ R ■ E ■ C ■ U ■ E ■ U ■ S ■ E
■ E ■ S ■ T ■ C ■ A ■ R ■ E ■ S ■ S ■ E ■ R ■ S
■ R ■ E ■ S ■ C ■ A ■ P ■ E ■ N ■ I ■ D ■
■ B ■ R ■ E ■ F ■ I ■ S ■ E ■ R ■ E ■ N ■ U ■ S
■ E ■ F ■ F ■ E ■ T ■ S ■ A ■ C ■ R ■ E ■ R ■ A
■ E ■ C ■ O ■ R ■ N ■ E ■ S ■ I ■ R ■ A ■ E ■ L
■ L ■ I ■ O ■ N ■ O ■ B ■ S ■ E ■ D ■ E ■ R ■ A
■ O ■ A ■ S ■ I ■ E ■ N ■ N ■ E ■ M ■ E ■ R ■ D
■ S ■ S ■ I ■ E ■ G ■ E ■ R ■ A ■ R ■ O ■ I
■ O ■ S ■ E ■ G ■ U ■ E ■ A ■ S ■ S ■ E ■ N ■ E
■ A ■ R ■ T ■ E ■ F ■ A ■ C ■ T ■ A ■ Z ■ U ■ R

Il subsiste en nous quelque chose des poissons ?

Entre la cinquième et la huitième semaine de grossesse, les embryons humains arborent des organes qui rappellent de très près ceux des poissons... Un héritage de notre histoire évolutive.

"**R**egardez madame, on voit déjà sa tête, sa queue, ses branchies... c'est un beau bébé !" On imagine la tête de la mère s'entendant dire lors de la première échographie de la grossesse qu'elle va mettre au monde un poisson ! Neuf mois plus tard, c'est pourtant un petit d'homme tout ce qu'il y a de plus normal qui viendra au monde, sans branchies ni queue. D'où viennent ces attributs et pourquoi disparaissent-ils ? Nous ne sommes pas des poissons... mais nous l'avons été ! Et notre corps s'en souvient très bien ! Il y a 500 millions d'années, il y eut les poissons, dont tous les Vertébrés descendent. Au fil du temps et de l'évolution, des modifications anatomiques se sont

accumulées pour modeler les espèces telles que nous les connaissons aujourd'hui. Et ce n'est pas spécifique à l'homme : tous les embryons de Vertébrés se ressemblent à un stade précoce de leur développement avant de se différencier.

L'embryon perd sa queue de poisson dès la 8^e semaine

Mais comment cette queue ancestrale, bien visible dès la cinquième semaine, qui deviendra la nageoire caudale sur un poisson, en vient-elle à disparaître sur l'embryon humain, au point qu'il n'en reste quasiment plus rien dès la huitième semaine ? Grâce au phénomène de mort cellulaire (on parle ici d'apoptose) qui, piloté par notre programme génétique, n'en finit pas de sculpter le fœtus pour lui donner sa forme définitive. L'apoptose élimine notre "queue de poisson", devenue inappropriée, ne laissant au nouveau-né qu'un discret coccyx. Pour ce qui est des "branchies", il s'agit seulement d'ébauches : une succession d'arcs séparés par des sillons, auxquels font face des "poches" endodermiques. Pour qu'une branchie se forme, il faut



qu'il y ait un sillon qui communique avec la poche correspondante, afin de former une fente par laquelle l'eau pourrait pénétrer. Or, une telle communication est absente chez les vertébrés terrestres comme l'homme. Chez lui, les arcs branchiaux évolueront en différentes structures de la face et du cou (tympanes, oreilles...). Fugace, donc, cet héritage ? Pas totalement. Par exemple, comme chez le poisson, les testicules humains se forment

assez haut dans le corps, près du foie. Ils descendront ensuite dans le scrotum, situé à l'extérieur de l'abdomen. Or, pour aller se loger dans ce sac, le cordon spermatique passe par une ouverture dans la paroi abdominale, qui crée une zone de faiblesse à l'origine de la hernie inguinale. Un héritage douloureux qui nous rappelle que notre corps s'est construit au fil des bricolages successifs de l'évolution...

Il y a 5.000 ans, les enfants jouaient déjà aux petites voitures



Le jouet est un objet connu de tous quel que soit le pays dans lequel nous vivons, quelle que soit la catégorie sociale à laquelle nous appartenons et quelle que soit l'époque qui nous a vu naître.

Bien que le mot lui-même n'apparaisse qu'entre la fin du Moyen Âge et le début de la

Renaissance (il semble venir du latin *jocari* qui signifie plaisanter et qui donnera par exemple le mot *joke* [blague] en anglais), les jouets existent en effet depuis des millénaires.

Comme tous les mammifères, l'être humain joue. Cependant, à la différence de ceux-ci, il fabrique ses propres jouets.

Ces derniers sont alors à l'image des hommes qui les ont créés. Ils représentent un monde en miniature et permettent d'appréhender les évolutions techniques, esthétiques et même sociales d'une société.

Des poupées pour les filles, des chariots pour les garçons ! Il y a 5.000 ans, les jouets

étaient déjà "genrés"... c'est ce que révèle une série de découvertes faites dans des tombes d'enfants de l'âge du Bronze, en Turquie et en Sibérie.

Des figurines féminines et masculines, des chariots miniatures, des statuettes d'animaux, des osselets... Les fouilles de l'antique cité grecque de Parion, dans le nord-ouest de la Turquie, viennent de révéler un émouvant dépôt : des jouets d'enfants ont été retrouvés parmi le matériel votif de tombes datant du VII^e siècle avant Jésus-Christ.

Les mêmes jouets qu'aujourd'hui!

Selon les chercheurs du département d'archéologie de l'université Atatürk, ces objets devaient accompagner les jeunes défunts dans l'au-delà. "Même si les formes ont changé, ces jouets du passé sont les mêmes que ceux d'aujourd'hui !" s'enthousiasme

dans sa déclaration officielle le professeur Hasan Kasaoğlu, en charge des fouilles. Les "poupées" en terre cuite auraient appartenu à des fillettes, tandis que les garçons possédaient davantage de figurines de nobles personnages, dont les plus anciens modèles étaient confectionnés en os ou en pierre.

Une découverte qui fait écho à celles de la nécropole de Soğmatar dans le Sud-Est turc, qui avait révélé un chariot miniature vieux de 5.000 ans, toujours doté de ses quatre roues ! Ou encore avec les figurines d'animaux en corne et les poupées aux visages finement sculptés datées de l'âge du Bronze qui viennent d'être découvertes en Sibérie ! Autant de découvertes qui devraient permettre aux archéologues de mieux comprendre l'histoire du jeu et, à travers lui, l'évolution de nos structures socioculturelles.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Parapluie pliant

Inventeur : J. Marius

Date : 1705

Lieu : France

Le premier parapluie pliant est créé à Paris en 1705 ou 1710 par un commerçant, Jean Marius, qui invente le - parapluie brisé - se mettant dans un étui. En 1759, un savant français du nom de Navarre imagine le parapluie-canne, où la seconde sert d'étui au premier.



ENQUÊTES CRIMINELLES



21h00



Affaire Michel Proot : l'héritage à tout prix. Le 20 février 1994, le cadavre d'une femme est retrouvé dans sa voiture carbonisée près de Saint-Thomas-de-Conac, en Charente-Maritime. Les gendarmes s'intéressent à Michel Proot, qui aurait maquillé le meurtre de son épouse en accident de la circulation afin de toucher l'assurance-vie.

Affaire Cyrille Boutin : le loup dans la bergerie. Le 30 octobre 2011, à Cavignac, dans le département de la Gironde, Cyrille Boutin, employé d'une société d'entretien, part chasser le canard. Le lendemain, il est retrouvé mort près d'un point d'eau. Il a été abattu de quatre tirs dans le dos.

LITTLE BIG STARS, LE GRAND SHOW DES PETITS



21h00



Pour la deuxième fois, l'animateur reçoit des enfants âgés de 5 à 13 ans, venus montrer leur talent dans des domaines très variés. Cyril Hanouna s'entretient quelques minutes avec chaque petit pour évoquer leurs passions et leurs rêves avant de laisser place à leur performance, sans jury... ni élimination. Au programme de cette soirée : une charmeuse de serpents, un génie de la batterie et des pom-pom girls. Sans oublier un breakdancer, une présentatrice de télévision, un boxeur ou encore un jeune magicien.

LEBOWITZ CONTRE LEBOWITZ LA MONTAGNE MAGIQUE



21h00



Irène délègue la garde de son bébé, Simon, à sa belle-mère, Mouna. Paule ne tarde pas à le découvrir et prend une décision radicale. Elle doit aussi défendre Nicolas Ferret, un jeune homme de 25 ans atteint du sida et qui a besoin d'une greffe du foie. Son ex-compagne séropositive, Marion, est enceinte et porte plainte contre lui. Elle attend un enfant de Bastien, son mari depuis deux ans.

DES RACINES ET DES AILES



21h00



Direction le massif du Morvan, entre la Nièvre, l'Yonne et la Saône-et-Loire, à la rencontre de femmes et d'hommes qui redonnent vie aux villages de la Bourgogne. Cédric Mignon et son épouse ont restauré le château fort de Meauce, le plus ancien du Nivernais. Jocelyne Guérin, maire de Luzy, village qui compte 2 200 habitants, a décidé d'attirer des personnes motivées et dynamiques. La famille Talbot vient d'acheter le hameau des Gaies. Elle réalise ainsi son rêve : ouvrir des chambres d'hôtes dans cette ancienne métairie.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LES ADIEUX À LA REINE



21h00



A Versailles, en juillet 1789, la Cour ne semble pas mesurer l'agitation qui gronde à Paris. Louis XVI et ses courtisans vaquent à leurs occupations habituelles. La jeune Sidonie Laborde voue une profonde admiration à Marie-Antoinette, à qui elle fait la lecture. Elle s'émeut du lien intime qui semble unir la reine à Gabrielle de Polignac. Bientôt, la nouvelle de la prise de la Bastille se répand. À mesure que la menace se précise, les nobles désertent Versailles à la hâte. Mais, en dépit du danger, Sidonie veut absolument rester auprès de la souveraine.

LA CHÈVRE



21h00



À peine arrivée à Mexico, Marie, une malchanceuse de nature, est enlevée par Arbal, une petite frappe. Son père, Alexandre Bens, un riche industriel parisien, engage aussitôt Campana, un spécialiste des disparitions. Mais en vain. C'est alors que Meyer, le psychologue de la société, a l'idée d'adopter au détective chevronné l'étrange François Perin, son aide-comptable aussi gaffeur que la douce écervelée.

TOP CHEF



21h00



Place au tournoi des brigades, pour cette quatrième semaine de compétition. Les concurrents décrocheront ensemble leur qualification ou iront en dernière chance. Les équipes doivent sublimer la course en salé et en sucré. Elles seront jugées par Jocelyn Herland, toque doublement étoilée, et Cédric Grolet, meilleur chef pâtissier de restaurant du monde. Le cuisinier de la brigade victorieuse sera le maître de la deuxième épreuve : la redoutée boîte noire ! Son plat devra être reconnu grâce au goût et au toucher dans l'obscurité, et reproduit sans aucun repère visuel, par les candidats.

BLACKLIST L'APOTHICAIRE



21h00



Red se réveille à l'hôpital, où il apprend qu'un poison mortel lui a été inoculé. Seul et dans un état second, il n'a aucun souvenir des événements survenus la veille. Il cherche Liz, afin de lui exposer sa situation et lui faire part de ses soupçons. Il pense en effet avoir été empoisonné par le seul homme sans scrupules, capable de tuer n'importe quelle personne, et qui se cache sous le pseudonyme de «Pharmacien». Liz et son équipe n'ont pas une minute à perdre pour localiser le concepteur de la toxine, dans l'espoir de trouver à temps l'antidote qui pourrait sauver Red...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

KATE MIDDLETON

ELLE CHOQUE EN REFUSANT DE PORTER DU NOIR AUX BAFTA

*Toutes les autres personnalités portaient la couleur du deuil en soutien à Time's Up. Dimanche 18 février 2018 était organisée à Londres la 71^e édition des Bafta, cérémonie de récompenses mettant à l'honneur les productions cinématographiques et télévisuelles les plus marquantes des derniers mois. Cette soirée, qui a surtout permis de consacrer le film *Three Billboards : Les Panneaux de la vengeance* (cinq trophées), est présidée depuis 2010 par le prince William, venu comme chaque année au bras de son épouse Kate Middleton.*



MAÎTRE GIMS

**MOQUÉ DANS L'AVENTURE ROBINSON :
RIDICULISÉ PAR KENDJI ?**

En effet, alors que son camarade "naufagé" Kendji Girac (21 ans) se débrouillait comme un chef en réussissant à faire du feu, en pêchant, en réalisant une cabane étanche ou en grimant à des cocotiers pour récolter le jus des noix, l'interprète de Sapés comme jamais, âgé de 31 ans, a passé cinq jours difficiles durant lesquels son confort habituel lui a cruellement manqué.



JOHNNY HALLYDAY

**LE TESTAMENT DE LAETICIA RÉVÉLÉ,
EN FAVEUR DE SON JEAN-PHILIPPE**

Alors qu'on ignore toujours de quoi se compose exactement l'héritage de Johnny Hallyday, une certitude : sa dernière épouse et lui-même avaient organisé de concert cette succession, établissant un montage financier via des trusts - "JPS", pour Jean-Philippe Smet, et "LMS", pour Laetitia Marie Smet - désignés pour gérer cet héritage. "RTL a pu consulter le testament de Johnny Hallyday mais aussi celui de Laetitia Hallyday, ce dernier est d'ailleurs une copie quasi conforme de celui de Johnny.

Fajr	05h56
Dohr	13h02
Asr	16h07
Maghreb	18h39
Icha	19h59

150 MILLIONS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

L'OIT APPELLE À UN TRAITEMENT ÉQUITABLE

Le directeur général de l'Organisation internationale du travail, Guy Ryder, a rappelé dans un communiqué qu'il est "dans l'intérêt de tous" que les 150 millions de travailleurs migrants dans le monde reçoivent un traitement équitable, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la justice sociale, le 20 février.

Cette année l'intérêt est mis tout particulièrement sur les 150 millions de travailleurs migrants que compte la planète, dont beaucoup sont en butte à l'exploitation, à la discrimination et à la violence et ne peuvent pas compter sur les protections les plus élémentaires. C'est particulièrement vrai pour les femmes, qui représentent 44 % des travailleurs migrants, indique l'OIT. Aujourd'hui, la plupart des migrations, selon la même source, sont liées, directement ou indirectement, à la recherche d'emplois décents. Or, de nombreux travailleurs migrants se retrouvent piégés dans des emplois mal rémunérés



de l'économie informelle, dans lesquels les conditions de travail sont dangereuses et insalubres et où leurs droits au travail et autres droits fondamentaux ne sont pas respectés. Pour obtenir un emploi, ils doivent souvent s'acquitter de frais de recrutement élevés, en moyenne plus d'un an de salaire - et sont très exposés au risque de travail forcé et de travail des enfants. Bien gérées, équitables et efficaces, les migrations de main d'œuvre peuvent offrir avantages et perspectives aux travailleurs migrants, à leurs familles et à leurs communautés d'accueil. Elles peuvent permettre d'équilibrer l'offre et la demande de main-d'œuvre,

faciliter le développement et le transfert des compétences à tous les niveaux de compétence, renforcer les systèmes de protection sociale, favoriser l'innovation dans les entreprises et enrichir les communautés tant sur le plan culturel que sur le plan social, ajoutons de même source. Une bonne gouvernance favorisera la coopération au niveau des axes migratoires et des régions concernées. Elle devrait être guidée par les normes internationales du travail, en particulier les principes et droits fondamentaux au travail et les conventions pertinentes de l'OIT et de l'Organisation des Nations unies. Le Cadre multilatéral de l'OIT pour les migra-

tions de main-d'œuvre et les principes généraux et directives opérationnelles concernant le recrutement équitable offrent des orientations complémentaires. L'OIT encourage l'adoption de cadres équitables de gouvernance des migrations de main-d'œuvre à tous les niveaux - mondial, régional et national. Il s'agit notamment de mettre en place une approche "pangouvernementale" complète et intégrée, qui associe les ministères du travail, les entreprises et les organisations d'employeurs et de travailleurs - c'est-à-dire ceux qui sont en première ligne sur les marchés du tra En 2016, l'Assemblée générale des Nations unies a décidé d'élaborer un Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière afin d'améliorer la gouvernance des migrations, de relever les défis et de renforcer la contribution des migrants au développement durable.

AÉROPORT D'ALGER

11.000 EUROS DANS... LE RECTUM !

Décidément, c'est devenu monnaie courante de voyager avec ses économies dans le rectum ! Après l'affaire hyper-médiatisée du bijoutier algérien arrêté à Istanbul avec une importante somme dans les intestins, voici une deuxième affaire similaire qui, cette fois-ci, a été stoppée à l'aéroport d'Alger Houari-Boumediene. Un jeune commerçant âgé de 36 ans a été arrêté hier après-midi par les services des Douanes de l'aéroport d'Alger avec la somme de 11.000 euros dans les intestins, a-t-on appris de source douanière. Le mis en cause s'apprêtait à embarquer à bord d'un avion à destination d'Istanbul, en Turquie. Selon nos informations, ce jeune commerçant avait déclaré détenir la somme de 7.500 euros. Soupçonné pour son comportement, les agents des Douanes ont procédé à une fouille plus approfondie, poussant le passager à avouer avoir enfoui 11.000 euros dans ses intestins. Depuis le scandale du bijoutier, les services des Douanes ont renforcé le contrôle au niveau des aéroports d'Alger pour démasquer toute tentative de transfert illégitime de devises.

FLUX MIGRATOIRE EN PROVENANCE D'ALGÉRIE

FRONTEX LE QUALIFIE DE "MENACE À LA SÉCURITÉ"

Le directeur de l'agence Frontex, Fabrice Leggeri, a qualifié, lors d'une conférence animée à Bruxelles, le flux migratoire en provenance d'Algérie de "menace possible à la sécurité". Pour le directeur de Frontex, les flux migratoires à destination du Sud de l'Italie et de l'Espagne, en provenance d'Algérie ou de Tunisie, échappent au contrôle et représentent un flux "non détecté", a rapporté hier le quotidien local *Cagliari Casteddu*. La non identification de ces flux les rend, selon Fabrice Leggeri, potentiellement dangereux, les qualifiant de "menace possible pour la sécurité" des pays de destination. "C'est un phénomène qui doit être traité, car il pourrait également constituer une menace pour la sécurité. On ne peut permettre un flux non détecté", a-t-il déclaré.

BOUIRA

GRAVE COLLISION DE VÉHICULES

Deux personnes ont trouvé la mort et 24 autres ont été blessées, hier, dans une collision entre un camion et deux bus de transport de voyageurs au niveau de l'échangeur autoroutier d'Ahnif (Bouira). C'est ce rapporte un communiqué de la Protection civile de la wilaya.

Le communiqué précise que l'"accident a eu lieu vers 1h du matin, suite à une collision

entre un camion et deux bus de transport de voyageurs qui étaient en route vers Constantine. Le camion a heurté de plein fouet le premier bus, tuant son chauffeur de 53 ans ainsi qu'un autre voyageur, probablement, le receveur du bus, âgé de 19 ans". La même source a ajouté que qu'un second bus de voyageurs a été également heurté par le même camion et

dans le même endroit, ce qui a provoqué la blessure de son chauffeur.

16 morts et 965 blessés en une semaine

16 personnes ont trouvé la mort et 965 autres ont été blessées dans 835 accidents de la circulation survenus du 11 au 17 février dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué. La wilaya de

Djelfa déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 3 personnes alors que 19 autres ont été blessées, suite à 11 accidents de la route. Par ailleurs et durant la même période, les secours de la Protection civile ont effectué 4.762 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses et sont intervenus pour l'extinction de 510 incendies urbains, industriels et autres.

PRÉVUE CE JEUDI

GRÈVE À AIR FRANCE

Le préavis de grève pour demain jeudi 22 février déposé par les syndicats d'Air France a été maintenu, la direction de la compagnie ayant refusé l'augmentation de 6 % des salaires demandée par l'Intersyndicale, a rapporté *Air Journal*. L'impact

de cette grève sur le programme des vols n'est pas encore connu, mais ceux opérés par des avions autres qu'Air France ou Joon ne sont pas concernés.

Des annulations de vols sont à prévoir : "Dès que nous aurons une estimation pré-

cise des répercussions du mouvement sur nos opérations, notre programme de vols sera adapté et publié, la veille pour les vols du lendemain". Par ailleurs, afin de pouvoir assurer un nombre maximal de vols avec une composition d'équipage

réduite, la compagnie de l'alliance SkyTeam pourrait être contrainte de limiter le nombre de clients à bord sur une partie des vols, et donc de ne pas honorer toutes les réservations. Les clients concernés par l'annu